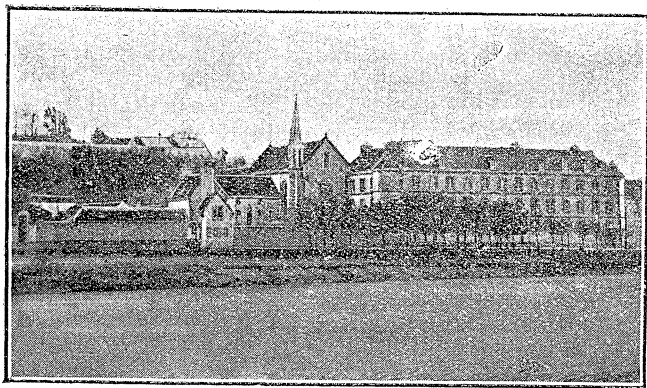


3^{ME} ANNÉE

JUILLET 1933

L'ECHO DU CALVAIRE



**Bulletin de l'Association Amicale
des Anciennes Elèves du Calvaire
..... de Landerneau**

RETRAITES

& RÉUNIONS

1932-1933



1932. — Les vacances se sont ouvertes pour ainsi dire sur la retraite des Anciennes qui ont été édifiées et charmées par la parole tout apostolique du R. P. Albéric, capucin du Couvent d'Angers; elles en conserveront longtemps le souvenir ému et reconnaissant.

Le 31, jour de clôture, avait été désigné pour la réunion de l'Amicale, le temps assez beau tout l'après-midi était très menaçant le matin, aussi arrêta-t-il bien des projets. Cependant, nos chères Anciennes étaient encore nombreuses et de nouvelles adhésions nous ont prouvé la fidélité de leur souvenir.

Après le diner bien joyeux, où l'on avait repris contact avec les amies d'une enfance déjà loin peut-être, la visite au cimetière, où trois tombes ouvertes cette année ont ému les cœurs et rendu plus fervent si possible le « De profundis » récité en commun.

Il était temps déjà de gagner la grande salle de récréation pour recevoir l'amiral Exelmans qui avait bien voulu présider notre séance. M. l'aumônier nous le présenta en le remerciant de s'être si aimablement arraché à ses nombreuses occupations pour nous consacrer quelques instants. Puis, après un mot délicat à notre vénérée Présidente dont la si intelligente initiative et le dévouement à la vieille maison sont admirables, M. l'aumônier donna la parole au Révérend Père Albéric qui, résumant ses conseils de zèle et d'apostolat des jours précédents, invita nos Anciennes à se faire les auxiliaires du clergé dans toutes les œuvres que leur imposent leur amour des âmes et les difficultés actuelles. Et il conclut par cette apostrophe de feu: « Peinez, mourez sûr place s'il le faut; travaillez au salut des âmes; et sursuivez-vous de la récompense qui vous est promise, c'est l'apôtre Saint Jacques qui le dit : « Celui qui sauve une âme, sauve son âme. »

L'amiral Exelmans prit ensuite la parole et nous ne

faisons que jeter au hasard les idées fécondes qu'il a semées devant nous:

« Après le Révérend Père, je vais vous parler moi aussi d'apostolat selon les directives du Pape et d'abord je répéterai ce que le Père vous a dit: « La première chose, c'est d'aimer le Bon Dieu, de s'approcher des enfants du peuple, de prendre contact avec eux, de leur apprendre à connaître et aimer Dieu en leur enseignant le catéchisme. »

« En second lieu, de faire selon votre condition de femme de la bonne politique chrétienne. La question religieuse est devenue la question scolaire; si les enfants continuent à aller à l'école laïque, c'en est fini de la Foi. Il faut réagir. Nous sommes en présence d'une conspiration formée pour enlever l'idée de Dieu de l'âme des enfants. Nous avons vu chasser les religieux des écoles; maintenant la guerre est plus sournoise, mais non moins dangereuse, on emploie d'autres moyens: on nous fait patte de velours, mais on videra l'école chrétienne de ses élèves et de ses maîtres. On en fait une question d'intérêt matériel. Actuellement, ils soutiennent le projet de l'Ecole gratuite depuis la 6^e jusqu'aux degrés supérieurs, y compris la médecine, les écoles centrales. C'est un piège. Tout cela se paye avec notre argent; nos impôts augmentent tous les jours, même si l'on ne vend pas plus cher ses marchandises. Or, accabler le Français d'impôts, diminuer l'héritage, c'est faire que les ressources mises à la disposition des écoles chrétiennes diminuent et que l'on paye grassement les instituteurs de l'école laïque. Pouvons-nous arriver à ce qu'ils reviennent sur ces décisions, à ce que soient abrogées les lois néfastes des dernières années? Oui, si les élections étaient bonnes. Mais le seront-elles?... Rien ne peut nous le prouver. Faut-il se décourager? Non. Il faut tâcher d'en tirer parti le mieux possible. Le dicton « Ce que femme veut, Dieu le veut » peut se changer ici en « Ce que femme veut, l'homme le veut et l'homme le fait ». Il n'est pas nécessaire pour cela que les femmes votent. Je viens d'assister à une conférence de Mme de la Rochefoucauld pour le vote des femmes. A l'heure actuelle, je suis convaincu que vous voteriez mieux que nous; dans quelques années, je n'en suis plus sûr du tout. Le rôle politique que vous pouvez jouer est dans la famille! c'est surtout par une douce influence sur le chef de famille. On peut toujours glisser une parole bienfaisante et sage. Vous avez sur les questions sociales, religieuses et politiques autant de lumière que les hommes et par votre tact vous pouvez guider leur choix.

« Les Amicales sont d'un grand secours pour la pros-

périté des écoles chrétiennes. Elles servent à recruter non seulement des élèves, mais encore des maîtres en parlant de la beauté de la vocation religieuse enseignante. Il faut sauver les vocations; sauver une âme c'est bien, comme nous a dit le Père; mais sauver une vocation, c'est peut-être encore mieux. Il faut que vous ne soyez pas des isolées, des divisées; il vous faut un cadre, c'est pourquoi vous avez voulu vous fédérer dans l'Amicale. La section de nos Amicales diocésaines entre dans l'Union régionale qui forme elle-même un groupe de la grande Union des Amicales de France dont le prochain Congrès se tiendra à Vannes les 9 et 10 septembre et à Sainte-Anne d'Auray le 11 septembre. La Fédération sera représentée par le Président M. Poupon et Nosseigneurs Tréhiou, de Vannes, Serrant, de Saint-Brieuc, M. l'abbé Desgranges, nous feront l'honneur d'y assister. Vous êtes invitées, allez-y en grand nombre; ce sera déjà un apostolat. Le nombre en impose toujours à nos adversaires.

« Je laisse maintenant la parole à votre distinguée et dévouée Présidente, Mme Crouan. »

Mme Crouan remercia avec sa bonne grâce et sa délicatesse habituelles l'amiral d'avoir accepté avec tant de bienveillance son invitation. La présence du distingué Président des Amicales du Finistère est non seulement un honneur pour la nôtre, mais encore un grand stimulant pour ses membres à travailler plus efficacement à son développement.

Notre sympathique Présidente nous exhorta ensuite à garder mémoire des bons conseils du Révérend Père Albéric et à les mettre en pratique avec plus de zèle que jamais. Les dévouements pour les œuvres paroissiales ne sont pas rares parmi nous; mais les ouvriers ne sont jamais trop nombreux pour l'œuvre de Dieu.

Le son des Vêpres était donné. A la chapelle, on serra les rangs et après le Salut, où chacune pria pour toutes, il fallut songer au départ. La journée est trop courte, c'est vrai; mais c'est la halte bienfaisante après laquelle on reprend plus courageusement la lutte, avec l'assurance d'une affection toujours fidèle, d'une prière jamais interrompue.

1933. — LA RETRAITE PROCHAINE vous verra très nombreuses et très recueillies, nous le demandons au Bon Dieu et à vous toutes, chères Retraitantes. Elle sera prêchée par le R.^e P. de Monléon, bénédictin de l'Abbaye de N.-D. de Paris; elle s'ouvrira le mercredi soir, 26 juillet, pour se terminer le dimanche 30.

LA REUNION ANNUELLE STATUTAIRE de notre As-

sociation amicale est fixée au dimanche 30 juillet. Nous aimerions vous voir toutes y prendre part; et nous vous adressons la plus pressante et affectueuse invitation.

Nous avons bien l'intention de remettre la messe pour les tardives arrivantes à 11 heures, vu la pénible déception de l'an dernier. Vous n'avez peut-être pas oublié que, par suite du retard d'un train, les chères voyageuses de la ligne de Quimper arrivèrent trop tard. Nous leur exprimons de nouveau tous nos regrets pour la privation de messe dont nous sommes trouvées un peu responsables. Toutefois le nouvel horaire nous permet de laisser la seconde messe à 10 h. 1/2, le train arrivant actuellement en gare à 9 h. 1/2.

Nous vous serions bien reconnaissantes de nous adresser un petit mot (ne serait-ce qu'une carte de 5 mots) afin de nous permettre de vous assurer une réception très modeste, mais du moins suffisamment prévue.

Dès maintenant nous demandons au Bon Dieu de bénir nos communs efforts, et de permettre que la Retraite et la réunion soient le point de départ d'un élan nouveau à son Divin service.



La Vie au Calvaire



La Communion solennelle au Calvaire

Laquelle de vous, chères Anciennes, ne retrouve en ces simples mots une vision rapide mais ineffaçable des splendeurs de ce jour?...

La Communion solennelle au Calvaire, c'est quelque chose de très beau, de très émouvant, qui laisse aux assistants même les plus indifférents aux choses surnaturelles, l'impression d'un contact immédiat avec ce surnaturel dont nous sommes enveloppés. que nous le croyions ou non.

Aussi, sûres de vous êtes agréables, malgré les redites inévitables dans le récit d'une fête qui se répète chaque année avec les mêmes rites liturgiques, les mêmes cérémonies, les mêmes traditions, nous vous convions à nous suivre, une fois encore, durant ces quelques jours où la vie du Pensionnat se concentre dans une pensée dominante: la Communion solennelle et la préparation à cette fête.

La retraite fut prêchée par M. l'abbé Lozachmeur, aumônier du Likès, à Quimper. Nos enfants, nos grands surtout, accueillirent avec joie le sympathique prédicateur. Professeur au Collège de Lesneven, M. Lozachmeur avait eu l'extrême bonté de nous faire bénéficier pendant cinq ans de son enseignement d'une supériorité reconnue et de son expérience. Savant mathématicien, en lequel « l'esprit de géométrie » n'exclut pas « l'esprit de finesse », il sut, par la vigueur de sa méthode et la clarté de son exposition, intéresser et instruire Maitresses et élèves qui suivirent ses cours avec le plus grand plaisir et un réel profit.

C'était un soldat de première ligne, voire un chef en mathématiques et il apportait à sa prédication les qualités de son esprit scientifique: ordre, précision, sobriété de la forme (ce qui n'en exclut pas l'élégance). Jamais long en chaire: la résolution d'un problème ne doit pas s'égarer dans la dissertation (et nous savons

que nos « littéraires » qui noyaient leurs devoirs de math. dans une floraison trop touffue, se voyaient vigoureusement replacées dans les sentiers étroits mais sûrs des sciences exactes). De même, le développement des vérités chrétiennes requiert simplicité et clarté. Il y excellait. Ses pensées condensées se revêtaient naturellement de ce vêtement qui est, comme disaient nos pères, le « bien seyant ».

S'adressant à des enfants, M. Lozachmeur s'appliqua à déposer profondément en leurs cœurs les germes des moissons futures. Le cœur humain est tellement un dans sa diversité, avec ses tentations, ses passions, ses luttes ou ses victoires, que le prêtre d'aujourd'hui comme celui d'hier, ne peut que répéter les mêmes paroles: « Il n'y a qu'un seul bonheur: aimer et servir Dieu. » « Il faut vivre pour la vie à venir plus que pour la vie présente. » « Il faut, bon gré, mal gré, conserver son cœur au Bon Dieu. » « Priez, obéissez, travaillez, allez à Jésus dans l'Eucharistie, c'est la grande force, la grande joie; vous ne le recevrez jamais trop souvent. » « Les énergies sont nécessaires pour la lutte et c'est le sacrifice qui fait l'effort, qui fait les saints... »

En inculquant à ces enfants la pratique des vertus chrétiennes les plus élevées, le prédicateur les préparait à leur rôle à venir. Il leur expliquait comment la Religion, avec son cortège de vertus individuelles et sociales, grandit le caractère et fortifie la volonté. Esprit éminemment méthodique, s'il présentait la vérité sous une forme aimable, le fondement n'en était pas moins solide et il ne bâtissait pas sur le sable. Elan du cœur, familiarité parternelle, don de la plaisanterie, trait qui fait rire à côté du trait qui fait penser, belle humeur jusque dans les conseils les plus sérieux, autant de marques distinctives de cette élocution rapide et simple.

Ces conseils ont-ils été fidèlement suivis par ces enfants au seuil de la vie? C'est le secret de Dieu. Mais, si cette retraite fit du bien, c'est que l'amour des enfants s'alimentait chez M. Lozachmeur à l'amour de Dieu.



La fête elle-même, vous la connaissez, chères Anciennes. Vous connaissez la beauté sainte et priante de nos chants, le magnifique coup d'œil qu'offre la chapelle avec sa galerie de cierges et de blanches mousselines. La couronne de roses, symbole des purs, orne le front des premières communiantes. Que nos prières jailliraient brûlantes si nous savions avec quelle tendresse inquiète, Dieu lui-même se penche sur ces êtres fragiles pour

leur donner le baiser de son amour; si nous savions de quel regard épanoui Il contemple ces âmes! Rappelons-nous notre première communion. N'est-il pas vrai qu'aujourd'hui encore nous redisons à Dieu: « Merci de m'avoir laissé le doux, le délicieux souvenir de ces moments célestes. »

La Procession du Saint-Sacrement est, vous le savez, le point culminant de la fête. Cette procession est la plus belle manifestation de la foi et de l'amour. Au Calvaire, dans une intimité relative, nous en savourons les charmes, nous en aimons la majesté et nous goûtons là, vraiment, les joies ineffables de la piété. Joie sensible ou joie cachée, il faut chanter la joie d'avoir un Dieu si accessible à ses pauvres humains.

Le reposoir du cloître attire tous les regards, tous les compliments aussi: Habileté, piété et bon goût ont fait des merveilles. Et quand, enfants et maîtresses, parents et amis, formant un cadre vivant, s'agenouillent sur la dalle pour recevoir la bénédiction de l'Hostie rayonnante dans l'ostensoir d'or, nous sommes sur les hauteurs, ne sentant plus le contact de la terre qui nous porte et l'ambiance des labeurs quotidiens. Emmerveillé on s'abandonne à l'extase...



Le renouvellement des promesses du baptême, raison principale selon l'Eglise, de la communion solennelle, nous remet, après le chant des Vêpres, sous la même impression chaude et lumineuse. Un dialogue touchant s'engage entre le célébrant et les enfants:

— Renoncez-vous à Satan? — J'y renonce.

— Renoncez-vous à ses œuvres? — J'y renonce.

— Renoncez-vous à toutes ses pompes? — J'y renonce.

— Croyez-vous en Dieu, le Père Tout-Puissant, Créateur du Ciel et de la Terre? — J'y crois.

— Croyez-vous en Jésus-Christ son fils unique, Notre-Seigneur qui est né et qui a souffert? — J'y crois.

— Croyez-vous également au Saint-Esprit, à la Sainte Eglise Catholique, à la Communion des saints, à la rémission des péchés, à la résurrection de la chair, à la vie éternelle? — J'y crois.

Chacune s'approche à son tour de l'autel et, mettant la main droite sur le livre des Evangiles, dit à haute voix:

— Je renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, et je m'attache à Jésus-Christ pour toujours et à jamais. »

Tout cela est dit d'une voix forte, ferme, assurée où

parle la sérénité du cœur. Et nous avons vu beaucoup d'assistants, dont plusieurs Messieurs, tendre l'oreille et écouter, attentifs et émus, s'associant de cœur; il faut le présumer, à cette profession solennelle de foi.

Les enfants ont proclamé leur foi, elles l'ont chantée aussi dans ce beau cantique qui souligne les effets merveilleux du Baptême et leur rappelle les saintes obligations attachées à ce Sacrement, premier baiser de l'amour de Dieu à l'âme entrant dans la vie.

Je renonce à Satan, le pervers et l'immonde
Au péché qui meurtrit en flattant,
Aux maximes du monde...
Je m'attache par choix de raison et de cœur
A Jésus mon Sauveur.

Oui, je crois tous les dogmes de foi
Dont l'Eglise romaine fait loi.

*
**

Le lendemain de ce grand jour, une sœur aînée, traduisant ses impressions personnelles et celles de sa famille, écrivait à sa cadette, notre pensionnaire: « C'était si beau, si beau que nous aurions voulu que cela ne finisse jamais!... Cri spontané d'un cœur sensible aux beautés surnaturelles d'une grande fête religieuse et qui avait sûrement son écho dans bien d'autres cœurs.

*
**

Le 14 Juillet 1932 au Pensionnat

Le calme et le silence qui régnait au Pensionnat du Calvaire certain 14 juillet nous fut reproché comme compromettant. Cette année, on ne pourra pas nous reprocher de laisser passer inaperçue la Fête Nationale.

Vers 10 heures, le portail du Pensionnat laissait passer une grande automobile qui, évoluant avec une aisance étonnante, s'engageait dans la petite cour. Elle s'arrêta au seuil de la salle de récréation et en quelques minutes, celle-ci fut transformée en Cinéma.

M. Le Bourhis, tout ému, nous dit combien sa présence en cette partie de notre Calvaire lui remettait en mémoire les scènes si touchantes et si douloureuses de mai 1925. Il revoyait sa chère petite Lisette enlevée par une crise d'appendicite à notre commune affection. Maîtresses et compagnes n'ont rien oublié de ces heures pénibles et après avoir partagé la douleur des parents, s'associent toujours à leurs si légitimes regrets.

Aujourd'hui, M. Le Bourhis a voulu donner à notre

Calvaire une fête bien nouvelle. Sans sa délicate initiative, bon nombre d'entre nous ne connaîtraient sans doute jamais le cinéma parlant.

Malheureusement, Mme Le Bourhis n'a pu venir; nous regrettons vivement son absence. Sans cela, la famille eût été au complet. Jeanne, devenue Mme Liot, est là avec son mari; Marie-Josèphe et le petit frère, tous bien familiarisés avec ces séances, nous initient avec une charmante complaisance aux préparatifs bien intéressants.

Quand écrans et appareils furent mis en place, la salle fut déclarée parfaite et capable de contenir quatre cents spectateurs.

M. l'Aumônier, invité par M. Le Bourhis, voulut bien assister à la séance dont voici le programme:

Actualités Pathé-Journal.

S. O. S. Foch, grand documentaire.

Les obsèques de M. Doumer, président de la République.

Mickey, dessin animé.

Tout fut parfaitement réussi et nous devons redire ici un très reconnaissant merci pour le choix si délicat de tous les films qui se sont succédé, laissant à toute l'assistance le souvenir d'une excellente et instructive après-midi.

*
**

Cérémonies de Vêtures

Vous vous êtes peut-être demandé, chères associées, pourquoi nous avons changé notre titre de « Vie au Pensionnat » pour celui de « Vie au Calvaire ».

Le moment est venu de vous l'expliquer. L'an dernier, au cours des vacances, il y avait eu en septembre la pieuse et touchante cérémonie de Vêture de Mlle Sicut, présidée par M. Gouchen, recteur de Saint-Michel, et nous n'avions pu vous en parler. Quelques réclamations nous ont émues et fait comprendre l'intérêt que vous voulez bien prendre non seulement au Pensionnat, mais aussi à la Communauté. Pour combler cette omission, laissez-nous vous dire un mot de cette vêture; fête toute intime et toute familiale qui a laissé une pieuse émotion à toute l'assistance. M. Gouchen parla avec cette aisance dont il a le secret, de la « Paix » ce trésor si constamment poursuivi, recherché par les individus, par les peuples et que la vie religieuse et tout particulièrement la Vie Bénédictine procure aux âmes qui se donnent à Dieu sans réserve.

L'assistance comprenait le généreux sacrifice de Mme Sicat, donnant à Dieu l'aînée des quatre filles qui composent sa famille prématurément privée de son chef. Profondément chrétienne, elle sent vivement pourtant la séparation et nous nous associons à son émotion en priant le Bon Dieu de la consoler ainsi que les sœurs de celle qui, à la fin de la pieuse cérémonie, recevait le nom de Sœur Marie de Saint-Louis de Gonzague.

**

Le 27 août, au matin, les cloches carillonnaient joyusement au Calvaire. Elles annonçaient une des plus jolies fêtes de famille: la vêtue de Sœur Elisabeth, dans le monde Elisabeth Carron de la Morinais. Notre jeune Sœur habitait Poitiers, cité chère aux Bénédictines du Calvaire puisqu'elle fut leur berceau; mais Bretonne de naissance, de famille et de cœur, les vacances la renvoyaient sur les bords de l'Elorn. Au cours de leçons particulières, elle prit contact avec le Calvaire de Landerneau et comprit que Dieu l'y voulait: c'était la réalisation de son rêve: la Règle de Saint Benoît avec l'éducation des enfants.

Aujourd'hui, c'est déjà l'acceptation de la vie de renoncement et de solitude. Ce n'en est pas cependant la consécration définitive. Il faut, avant de dire adieu au monde, lui tirer une belle révérence. Aussi, la grille ouverte, pouvez-vous contempler une mariée élégante qui foule encore un tapis aux riches couleurs. Mais cette condescendance aux mœurs du siècle ne sera pas de longue durée, « la beauté de la fille du Roi est toute à l'intérieur » et c'est celle-là seule que Jésus convoite. Si l'assistance était tentée de l'oublier, l'exhortation de M. l'abbé Gaudiche, à l'issue de la grand'messe, allait le lui rappeler. Mais les spectateurs qui se pressaient autour de la grille étaient de trop grande foi pour ne pas lire sous les symboles. Famille édifiante où dix enfants se pressaient autour d'une aïeule vénérable et du père et de la mère, fiers du présent de choix qu'ils offraient au Seigneur. Seul, le service de la Patrie avait pu retenir le onzième au Maroc: mais pour tous ces cœurs, il était présent aux fiançailles de la chère douzième qui priait davantage pour l'absent. La famille était entourée d'amis et d'un certain nombre d'élèves qui avaient fait trêve aux plaisirs des vacances pour témoigner à celle qu'elles aiment déjà leur affectueuse sympathie.

M. l'abbé Gaudiche, aumônier des Pupilles, et ami d'enfance et de jeunesse de M. de la Morinais, est trop habitué aux larges horizons de mer pour rester terre à terre. Dès le début de son allocution, il nous montre notre

jeune Sœur faisant déjà son entrée au Paradis à la suite de la Très Sainte Vierge Marie, dont les gloires de la Triomphante Assomption brillent encore. Le monastère est le vestibule du Ciel où on s'élève par trois plans: la liberté, car servir Dieu c'est s'affranchir de tout lien; l'autorité, obéir, c'est régner; la grandeur, la Vierge consacrée domine le monde en le méprisant et se domine soi-même en se renonçant. Mais en s'élevant ainsi de la terre au Ciel, la religieuse n'oublie pas ce qu'elle laisse derrière elle. Son affection, plus détachée, plus désintéressée n'en est que plus pure; et sa prière par son union à Dieu devient souverainement efficace: « Exalta est super choros angelorum et celestia regna. »

Au chant de triomphe de l'Assomption succède le Stabat: c'est le second acte du drame et peut-être le plus pathétique aux yeux du monde. La jeune épousée sort de la chapelle et revient après avoir échangé sa parure de noces pour la longue tunique de bure blanche; elle porte sur ses cheveux épars la couronne d'épines, et c'est ainsi dépouillée qu'elle demande au représentant de la Sainte Eglise la faveur d'entrer en société des Epouses du Seigneur. Faut-il une autre preuve de ce renoncement à toutes cupidités? Sa voix s'élève: « *Regnum mundi et omnem ornatum sæculi contempsit, propter amorem domini mei Jesu Christi, quem vidi, quem amavi, in quem credidi, quem dilexi.* » La Communauté tout entière redit après la jeune postulante ce premier chant de sa vie religieuse avec joie et reconnaissance.

Dépouillée de tout l'extérieur qui la faisait encore paraître du siècle, notre jeune Sœur fait un pas de plus vers la grille; le prêtre prend alors les ciseaux que lui présente la Mère Prieure et coupe une mèche de cheveux. C'est le symbole du sacrifice intime, du dépouillement intérieur qui commence au pied de l'autel et sera de toute la vie; par lequel la vie religieuse rompra les mille attaches terrestres afin d'offrir à Dieu au jour de la mort une victime de parfait holocauste.

La postulante est prête désormais à revêtir les nobles livrées bénédictines. Et c'est le troisième acte. Elle sort tandis qu'on achève le « Stabat » et se revêt des différentes pièces de son nouveau costume après qu'elles ont reçu la bénédiction de l'officiant.

On la voit reparaitre dans toute la majesté de l'habit de chœur, auquel le voile blanc donne un peu de jeunesse et de joie. Elle s'avance et baise la main de l'Officiant, puis s'empresse d'aller par un saint baiser remercier la famille religieuse qui la reçoit avec tant de bonheur: « *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi:*

in domum domini ibimus. » On regarde; mais surtout on tend l'oreille. Mlle Elisabeth de la Morinais n'existe plus. Qu'est-elle devenue?... Vous n'aurez pas de peine à la retrouver; écoutez: « Je vous invite, ma chère fille, dit l'Officiant avec solennité, à oublier votre nom et toutes les affections du monde, pour vous complaire uniquement en votre nouvel époux Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant. Désormais vous vous appellerez Sœur Elisabeth de Jésus... »

Un frémissement dans l'assistance... Quelques sourires et puis après une dernière bénédiction du prêtre, on ferme la grille: « *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.* »

Mort du Révérend Père FROC

Le précédent « Echo », page 16, vous laissait deviner l'impression profonde faite au Pensionnat par le passage du Révérend Père Froc. Le jeudi 13 octobre 1932, le journal « La Croix » apportait au Calvaire la douloureuse nouvelle de sa mort.

Le soir même, à la prière, les élèves furent sollicitées de donner au vénéré disparu un pieux souvenir. Ce fut un cri du cœur désolé que firent entendre les pauvres enfants. Toutes celles qui, l'an dernier, à peu près à pareille époque, avaient assisté à sa charmante Conférence, avaient tant espéré le revoir!

Dans la matinée du lendemain, elles remettaient les honoraires d'une messe pour le si bon Père; la petite somme avait été discrètement recueillie parmi ses jeunes et reconnaissantes auditrices.

Profession perpétuelle

Une belle et touchante cérémonie réunissait à la chapelle, le 21 novembre, en la fête de la Présentation, une assistance émue et recueillie.

Sœur Marie de la Présentation, Marie-Anne Vigouroux, avait repris le voile blanc pour rendre définitif l'engagement pris dans le cercle intime de la Communauté, il y a trois ans, en prononçant publiquement ses vœux selon les rites en usage dans la Congrégation des Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire.

La cérémonie était présidée par M. le chanoine Corre, curé-doyen de Landerneau. La messe a été célébrée par M. Le Hir, aumônier du Calvaire. MM. Feiller, recteur de Pencran, et Le Gélébart, professeur à Lesneven, remplissaient les fonctions de Diacre et de Sous-Diacre. On remarquait au chœur le Révérend Père Bruno Boucher,

du Monastère de Kerbénéat, MM. les abbés Hamon et Mével, aumôniers à Landerneau, et M. l'abbé Bleuven, vicaire à Plouzané.

M. le chanoine Boucher, recteur de Plouédern, adressa à la chère petite Sœur une touchante exhortation sur ce texte du Deutéronome: « Vous avez choisi aujourd'hui le Seigneur afin qu'il soit votre Dieu et le Seigneur vous a choisi, afin que vous soyez son peuple particulier. »

L'application détaillée fut donnée d'une façon éloquente, pieuse, et profondément touchante.

Toutes les personnes présentes pouvaient tirer bon profit des conseils de fidélité, de générosité, pour l'accomplissement du devoir quotidien qu'entraîne cet appel à l'amour et au service du Seigneur. Elles garderont le souvenir du touchant souhait final de M. le chanoine Boucher: « Que ces deux considérations: le Seigneur m'a choisie et j'ai choisi le Seigneur vous soutiennent et vous fortifient jusqu'au dernier soupir. »

Jubilé Sacerdotal de M. le Chanoine LIVINEC

1^{er} Janvier 1933

« *Magnificat anima mea Dominum.* »

Au seuil de la nouvelle année, une cérémonie tout intime et extrêmement touchante, se déroulait entre les murs de notre humble chapelle qui avait revêtu, pour cette fête de famille, la parure des jours solennels. Par une délicate attention fraternelle, M. le chanoine Livinec y célébrait le cinquantenaire de son ordination sacerdotale. Il avait voulu partager avec sa sœur très aimée, « sa religieuse », l'efflorescence surnaturelle de cette journée de grâces et, dans ce cadre restreint mais très chaud, tout de recueillement et de reconnaissance, leurs deux cœurs n'en faisaient qu'un dans l'action de grâce et dans l'amour.

Une foi attentive, au service d'un cœur droit, éclaira chacun des jours de la longue carrière de M. le chanoine Livinec, lui permettant, à l'exemple du Maître, de faire le bien partout où il passa et, au matin de ses « noces d'or », qui mettaient en joie sa nombreuse famille et tous ceux qui l'entouraient, il montait, très ému, à l'autel du Dieu qui « ravit sa jeunesse » et illumine sa vieillesse. « Tu es sacerdos in æternum... » *Tu es prêtre pour l'éternité...* Chant de gloire commencé ici-bas mais qui ne s'achèvera que là-haut.

M. le chanoine Livinec naquit à Morlaix, le 12 septembre 1859. Elève au Collège de Pont-Croix dès l'âge de neuf ans, il fut, dès lors, pour le rester toujours, le « petit Jean » de ses contemporains. D'une piété pas ordinaire, le jeune enfant, préparant ses voies, cherchait, avec une ferveur précoce, le moyen de conserver à jamais la grâce attendue car, au sortir de Pont-Croix, à 17 ans, sa décision était prise : il serait prêtre, et surtout, *bon prêtre*. « Je veux être un bon prêtre » affirmait-il, prévoyant que, mystère douloureux, toute âme marquée du sceau divin peut, hélas ! mettre la lumière sous le boisseau au lieu de la placer sur le chandelier pour qu'elle éclaire et vivifie.

La beauté de l'idéal entrevu se réalisa pour lui car, partout et toujours, il sut trouver le bonheur. « Je suis heureux », répétait-il sans cesse. Regardant l'heure présente avec les devoirs qu'elle impose et les joies légitimes qu'elle apporte, il y trouvait l'épanouissement de son âme. Sa vie offre un bel exemple d'unité : unité dans la pratique d'une constante et inépuisable charité ; unité dans la soumission aux enseignements de l'Eglise, acceptés pour règle invariable de conduite, et, portant toujours haut ce drapeau à double devise, il fut un prêtre selon le cœur de Dieu, un bon prêtre.

Après quatre années de séminaire où il fut pour ses condisciples un modèle de piété, M. le Chanoine Livinec est envoyé à Paris pour étudier le droit canonique sous la haute direction de Mgr Gasparri qui inaugurerait cette chaire à l'Institut catholique. Il est l'un des rares élèves du début. Aussi l'éminent Professeur s'attachait-il tout particulièrement à ces jeunes premiers auditeurs, et M. le Chanoine Livinec utilisa, par la suite, en temps opportun, les respectueuses relations qu'il avait eues alors avec le saint Prélat.

Sous-diacre à Paris en 1881, l'abbé Livinec recevait la prêtrise, à Quimper, le 22 décembre 1882 et, en prononçant son « Promitto », il se donna à Dieu, sans partage, sincèrement, généreusement, pour Le servir et servir l'Eglise.

Nommé Professeur d'Ecriture Sainte au Grand Séminaire de Quimper, et plus tard, Econome, il se dévoua sans réserve à ses séminaristes qui trouvaient en lui un directeur joignant déjà l'expérience au savoir. Ses conseils pratiques, ses directions viriles, étaient accueillies avec déférence et reconnaissance. De concert avec M. Olivier, alors Supérieur, leurs âmes se rencontrant dans une même inspiration de zèle, tous deux créèrent un cercle militaire au séminaire même. Nombreux furent les soldats qui découvrirent alors en M. Livinec, le

père et l'ami dont ils avaient besoin. Il sut leur parler du Ciel, de l'éternité, de la conscience, comme un « bon Prêtre ». Il y eut des conversions qui réjouirent le cœur de l'apôtre et, quand il quitta le Séminaire, en 1896, pour le rectorat de Plougasnou, la maison de Retraite, ouverte à son initiative, pour ses chers conscripts, à la Salette de Morlaix, devait prospérer. Ils n'oublièrent jamais leur bienfaiteur qui put, parfois, continuer son œuvre de salut dans les familles mêmes de ses obligés. Douces et saintes joies de l'apostolat !

Plougasnou était une paroisse importante mais travaillée, hélas ! par le protestantisme. Une vieille femme ne montrait-elle pas, un jour, à l'un des neveux du nouveau Recteur, une belle pièce de vingt francs en lui disant : « Tenez, j'ai eu vingt francs pour aller au prêche. » — La lutte pour l'école était rude ; il fallut arracher plusieurs enfants à l'école protestante. On devine que, dans ces conditions, Plougasnou allait être pour M. Livinec, le sol pierreux et rocailleux dont parle l'Evangile. Les meilleurs paroissiens étaient, avec plusieurs autres bonnes familles. ...la famille du Recteur car, par une providentielle compensation, M. Livinec trouvait à Plougasnou une partie de sa nombreuse parenté. Et c'était un spectacle aussi réconfortant qu'édifiant, de voir tous les petits neveux escortant l'oncle portant le Saint-Sacrement aux malades. Ils furent certainement le rayon de soleil dans la grisaille de ce nouveau champ d'action vraiment aride.

Plouénan après Plougasnou ; ...la joie après la souffrance !.. Là, c'est la bonne terre qui, tournée et retournée, peut rendre cent pour un. Et, de fait, à Plougasnou, M. Livinec connut les satisfactions douces au cœur du prêtre : Dieu aimé, servi, glorifié. Ses exhortations et ses conseils portent leurs fruits, et son zèle, éclairé et patient, sait conduire les âmes à Dieu, subordonnant toujours l'action du serviteur à celle du Maître qui donne à ses collaborateurs les grâces requises pour accomplir la tâche confiée à leur dévouement et à leur amour.

Mais Dieu voulant augmenter les mérites de son bon serviteur, lui envoya l'épreuve de la maladie : une maladie qui met ses jours en danger. Il sent que, désormais, il lui faudra compter avec ses forces, donc, restreindre son apostolat. A regret, mais en conscience, il se démet de ses fonctions de Recteur ; mais son cœur conserve toujours l'enthousiasme des saints labeurs, et, dans une retraite « active », dans un repos « militant », il restera « bon prêtre » jusqu'à la fin. L'appel divin résonne en son âme aussi fortement qu'au premier jour et imprime, aujourd'hui comme alors, à sa vie apostolique, la marque de l'effort.

Le Pensionnat de la Croix, à Lambézellec, dont il devint aumônier en 1911, recueillera les derniers labours de cette longue carrière. Là, dans un horizon nouveau, il apportera aux maîtresses et aux élèves, la première des lumières : la lumière de l'âme. Ils les conduira, d'une main sûre, vers la prière, vers le devoir, et l'énergie dans le devoir suivra, naturellement, l'effort dans la prière.

La Communauté et le Pensionnat de la Croix ont voué à M. Livinec une touchante reconnaissance qui ne laisse jamais passer l'occasion de se manifester. C'est ainsi qu'à la grande fête de famille du 1^{er} Janvier, les Filles de la Croix avaient une place de choix. Le souvenir, l'affection, la prière, formaient les plus belles fleurs de la gerbe spirituelle offerte au dévoué Pasteur dont elles avaient aimé la houlette.

Mais Dieu continuait son œuvre de sanctification dans l'âme de son serviteur, et la croix de Jésus allait peser plus lourdement à ses épaules. Une seconde fois, la maladie l'obligeait à démissionner. Toujours soumis aux vouloirs divins, il se retirait à la maison de repos de Kéraudren où, dans la compagnie de confrères exhalant silencieusement la bonne odeur de leur foi et de leurs souffrances, il allait parcourir de nouveaux degrés dans la « vie montante ». Il pensait y finir ses jours ; il la quitta en 1929 pour aller prendre possession de sa stalle de Chanoine à la cathédrale de Quimper. Mgr l'Evêque, voulant donner un digne couronnement à cette vie si bien remplie, lui décernait cette distinction méritée. Tous ses amis se réjouirent avec lui. La vie spirituelle de ce bon prêtre allait y progresser toujours. Et c'est là que le trouverait son jubilé sacerdotal.

A la veille de ce grand jour, Mgr Duparc lui adressait la lettre touchante que voici et qui, émanant d'une haute autorité, est au-dessus de tous les éloges :

Evêché de Quimper et de Léon,
18 Décembre 1932.

Cher Monsieur le Chanoine,

Je m'associe à votre famille et à vos amis pour vous souhaiter de longues années de canonicat. Les « noces d'or » sont des occasions de belle espérance autant que d'action de grâces. Votre vie sacerdotale a été remplie d'œuvres de zèle où les séminaristes, les soldats, les fidèles de nos paroisses ont trouvé pour leur vie des directions sages et viriles. Tous ceux qui ont bénéficié de votre ministère prieront pour vous.

Je me réjouis de penser que la fête intime du Calvaire

réunira autour de vous ceux qui vous aiment. S. Benoît et S. François d'Assise présideront à cette rencontre dans une maison laborieuse et sainte pour laquelle j'ai autant de reconnaissance que d'affection.

Avec ma bénédiction pour vous tous, veuillez agréer, cher M. le Chanoine, l'assurance de mon paternel dévouement en N. S.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper.

Ce témoignage, sorti du cœur de son Evêque et de son père, fut pour le vénéré jubilaire, le « Sursum Corda » de l'action de grâces et de l'amour. N'était-ce pas Dieu Lui-même qui, sous une forme affable et condescendante à faire pleurer de joie, venait lui dire : « Euge, serve bone », « Courage, bon serviteur, parce que tu as été fidèle, viens goûter les joies de ton Seigneur. » Les noces d'or, « occasion de belle espérance » ne sont-elles pas un avant-goût des joies du Ciel ?..

Revenons au 1^{er} Janvier 1933.

A 9 heures, toute la famille (une quarantaine de membres sont là) et les rares invités venus des différents points de la région, se sont rejoints dans notre chère chapelle que tous connaissent et aiment. Après le chant du « Veni Creator », la messe solennelle commence. M. Livinec officie, assisté de M. l'abbé Le Hir, notre pieux aumônier et savant liturgiste, et de M. l'abbé Bazin, séminariste. Au prie-Dieu, M. le Supérieur du Collège de Lesneven, ami de la famille et du si regretté abbé Le Goaziou qui, jeune encore, mais déjà mûr pour le Ciel, trépassa doucement entre ses bras, le 31 janvier 1926. Particularité touchante : le calice qui va servir à la célébration des saints Mystères est celui de ce prêtre tant aimé, et l'on y peut lire, incrustés, les noms de ses frères et sœurs, pieux donateurs de ce saint souvenir. Ainsi vivants et morts se rejoignent, par delà la tombe, à l'autel du Seigneur !

Le chœur des Religieuses entonne le joyeux Introït du jour, puis, les notes du Kyrie et du Gloria s'égrenent mélodieusement ; la famille, nièces en tête, toutes élèves de notre Pensionnat où elles ont été initiées aux beautés du chant grégorien, alterne avec la Tribune.

Cérémonies et prières sont suivies avec un pieux recueillement : entre le célébrant et les assistants, liens naturels et spirituels sont si nombreux et si forts !..

Après l'Evangile, M. le Supérieur de Lesneven s'avan-

ce et nous fait savourer les saintes jouissances d'un beau discours.

« QUID RETRIBUAM DOMINO PRO OMNIBUS QUID RETRIBUIT MIHI ? CALICEM SALUTARIS ACCIPIAM ET SACRIFICABO HOSTIAM LAUDIS. »

Que rendrai-je au Seigneur pour tous ses bienfaits ? J'offrirai le Calice du Salut et j'immolerai une hostie de louange. »

Monsieur le Chanoine,

Mes Révérendes Mères, mes Frères,

Je ne conçois pas de joie plus pure que celle qui déborde du cœur d'un jeune prêtre au jour béni de sa première messe. En ce jour, que ses rêves d'enfant avaient entrevu dans un lointain mystérieux et dont la pensée radieuse avait réconforté son adolescence aux heures de luttes inévitables ; en ce jour si impatiemment attendu à mesure que s'en approchait l'échéance il reçoit la récompense, pleine, surabondante, de ses longs efforts et de ses persévérants labeurs.

D'ineffables paroles ne cessent de résonner à ses oreilles étonnées et ravies... Il la reconnaît, cette voix divine ; jadis, à la faveur d'une atmosphère familiale toute pénétrée d'esprit chrétien, empruntant peut-être l'accent d'une mère pieuse ou d'un père à la foi robuste lui avait transmis l'appel du Maître « Veni sequere me : Viens, suis-moi. » Et parce que l'enfant n'avait pas tergiversé, parce que généreusement, il s'était mis à l'école du Maître, parce qu'il l'avait suivi jusqu'à renoncer pour Lui à tout ce que le monde lui offrait de situations enviables et de plus belles espérances, voici que cette même voix retentit au jour de son ordination pour lui annoncer les merveilles que son Maître adoré vient d'opérer en Lui : « Comme mon Père m'a aimé, ainsi je t'ai aimé. Car, en dépit des apparences, ce n'est pas toi qui m'as choisi, c'est moi qui t'ai choisi, non en raison de tes mérites, mais par une libre disposition de ma miséricorde, pour que tu ailles vers les âmes, que tu y portes du fruit et que ce fruit demeure pour leur salut et le tien. Je ne t'appellerai plus mon serviteur : tu ne resteras plus à la porte de mon sanctuaire, tu es désormais mon ami, parce que je t'ai fait entrer dans l'intimité de mon cœur. Tout ce que j'ai appris de mon Père, je te le fais connaître : je n'ai plus de secrets pour toi : tu es le confident de mes desseins éternels. Les amitiés humaines supposent une certaine égalité, l'amitié de ton Dieu t'identifie, pour ainsi dire avec Lui depuis que l'onction sainte t'a sacré, tu n'es plus un

homme, quoique tu en gardes les faiblesses : un prêtre est un autre moi-même : Sacerdos alter Christus.

« C'est par toi que j'ai résolu de perpétuer ma présence au milieu des hommes ; chaque matin, sur un mot de toi, je revêtirai les espèces eucharistiques et tu disposeras à ton gré du Corps et du Sang de ton Dieu. Tu seras le gardien du Saint Sacrement : toi seul détiendras les clés du Tabernacle, toi seul l'ouvriras, toi seul porteras la sainte hostie aux malades et aux mourants. Et s'il arrivait que les occupations ou les bruits du monde te fissent un moment oublier ton Ami divin, l'Autel et le tabernacle te le rappelleront sans cesse.

« Je t'associe pour toujours à ma mission rédemptrice. Comme mon Père m'a envoyé pour réconcilier avec Lui l'humanité coupable, ainsi je t'établis médiateur entre la terre et le Ciel. Tu offriras à Dieu l'hommage de la prière ; ton bréviaire, tu le réciteras chaque jour afin de présenter au Père des Cieux les adorations, les actions de grâce, les réparations, les supplications qu'Il attend de ton peuple ; tu prieras pour ceux qui ne prient plus ; pour ceux qui oublient ou qui ignorent, pour ceux qui dédaignent ou qui blasphèment, pour ceux dont les lèvres ne s'ouvrent même pas dans le malheur pour invoquer la pitié divine.

« Il y a un autre hommage plus puissant encore que la prière : tu n'en seras pas seulement le ministre préféré, mais le ministre exclusif : c'est l'hommage du sacrifice. Chaque fois qu'en vertu du pouvoir surhumain dont tu es désormais revêtu, le pain et le vin auront été changés en mon Corps et en mon Sang, tu les prendras dans tes mains bénies et tu les élèveras pour les montrer au peuple et pour les offrir à mon Père en expiation des péchés du monde. La Messe, c'est un nouveau Calvaire, la Messe, c'est moi qui renouvelle chaque jour par les mains de mes prêtres, la seule immolation qui apaise Dieu, le seul holocauste qui retienne son bras et l'empêche de s'appesantir.

« Tu seras l'homme du sacrifice ; tu le seras en ce sens encore, que tu participeras à mes souffrances. Mériterais-tu le nom d'ami si tu me laissais seul porter ma Croix ? Le disciple n'est pas au-dessus du Maître : on m'a persécuté, on te persécutera ; on m'a trahi, calomnié, condamné sur de faux témoignages : toi aussi tu trouveras peut-être dans ton entourage, des gens qui te haïront et qui croiront rendre un culte à Dieu en te faisant périr. Mais, console-toi : c'est par la Croix que j'ai racheté le monde, c'est par la Croix que tu mériteras d'avoir part à mes succès et à mes triomphes.

Tu seras l'homme de la doctrine : les esprits ont faim

de vérité et tu es le seul qui puisse répondre avec certitude aux questions essentielles qui les tourmentent, parce que ta doctrine n'est pas de toi, mais du Dieu qui t'envoie prêcher l'Evangile du Saint. Tu es mon ambassadeur : qui t'écoute, m'écoute et qui m'écoute et me suit, ne marche pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie.

Tu ne te contenteras pas d'indiquer le chemin : tu y introduiras, par le Baptême, les âmes encore souillées de la tache originelle ; tu en sanctifieras toutes les étapes ; tu béniras, en mon nom, l'engagement réciproque des jeunes époux ; tu soulageras les souffrances des malades et les prépareras à mourir saintement ; tu nourriras les âmes de ma chair eucharistique et, si tu te trouves en face d'âmes malheureuses, désespérées, enlisées peut-être, et qui dépérissent sans amour, sans lumière, oh, alors, souviens-toi que je t'institue ministre du pardon. Certes, les péchés seront retenus à ceux à qui tu les retiendras, mais n'oublie pas de quel cœur j'ai absoûs la femme adultère, et Marie-Madeleine, et le bon larron, et que j'ai imploré mon Père en faveur même de mes bourreaux : sois médecin et père autant que juge. Pardonne aux pécheurs repentants, voilà le couronnement de tout le Sacerdoce. »

Il y a cinquante ans, cher Monsieur le Chanoine, que le divin Maître vous a tenu ce langage.

Cinquante ans ! Que d'événements ont passé depuis lors ! Que de grâces passées sur vous ! Que de grâces versées par vous ! Voilà cinquante ans que vous dites la messe, cinquante ans que vous prêchez l'Evangile ; cinquante ans que votre main se lève pour absoudre les pécheurs, cinquante ans que vous êtes médiateur entre Dieu et les hommes ; cinquante ans que vous gardez le divin Tabernacle ; cinquante ans que vous portez la Croix ; cinquante ans que vous êtes prêtre.

Quel poids de gloire ! et comme à ces pensées vous devez tressaillir, jusqu'au fond du cœur, d'une religieuse et pénétrante émotion qui nous étreint avec vous ! Comme vous devez sentir votre âme déborder de gratitude et de bonheur, à la vue des merveilles dont Dieu vous a fait l'instrument, à la vue des augustes fonctions que sa bonté, en vous rajeunissant sous la joie, semble vouloir vous continuer toujours ! Avec le Psalmiste, vous vous êtes demandé : « Que rendrai-je au Seigneur pour tous ses bienfaits ? » Rien certes, ne saurait égaler que l'offrande du Seigneur lui-même au Saint-Sacrifice de la Messe : « Calicem salutaris accipiam, et sacrificabo hostiam laudis. »

Avec la pieuse Communauté dont Sainte Scholastique

et Saint Benoît ont si souvent agréé l'empressement à vous accueillir, vous n'avez voulu pour témoin de votre jubilé sacerdotal et de votre messe d'actions de grâce que les membres de votre famille. Je sais combien vous leur êtes attaché. Vous êtes aussi leur gloire et leur joie, et je ne doute pas qu'ils n'aient saisi avec bonheur cette occasion de se retrouver groupés pour bénir Dieu d'avoir daigné accorder à leur frère aîné, à leur oncle et grand-oncle vénéré, un honneur qui rejaillit sur la famille tout entière.

Votre Evêque vous a dit, à l'occasion de vos noces d'or, toute l'estime qu'il professe pour le prêtre si digne, si zélé, si distingué, qu'il se félicite d'avoir nommé membre de son vénérable chapitre. Son Excellence vous a dit aussi la reconnaissance que le diocèse garde au promoteur du Cercle militaire de Quimper, qui fut si prospère et si bienfaisant. Messieurs les Vicaires généraux se souviennent tous trois d'avoir bénéficié, à votre école, des enseignements que vous aviez reçus vous même de maîtres éminents : avec vos confrères du « Sénat épiscopal », ils s'unissent à vous de tout cœur.

Vous avez eu beau restreindre le cadre de cette cérémonie, je me représente la couronne invisible, la glorieuse cohorte que vous font ce matin toutes les âmes que vous avez baptisées, communies, absoutes, sanctifiées ; les âmes des enfants à qui votre sollicitude pastorale a procuré une éducation foncièrement chrétienne, les âmes que vous avez guidées dans les étapes successives, soit de la vocation sacerdotale, soit de la vocation religieuse ; les âmes que vous avez conduites aux célestes demeures ; les âmes des saints prêtres dont l'amitié vous soutint ; les âmes des confesseurs et des martyrs dont vos recherches et vos travaux ont révélé l'héroïsme ou illustré les vertus et avec ces âmes, les anges des maisons que vous avez relevées, des œuvres que vous avez fondées, des églises et des chapelles qui vous doivent leur construction ou leur achèvement.

Il me semble que toutes ces âmes, que tous ces anges s'empressent autour de cet autel et qu'ils mettent pour vous fêter, dans toute l'atmosphère, des chants d'allégresse, avec le parfum si doux des vieux souvenirs.

Il ne siérait pas, qu'à ces chants de triomphe vint se mêler le moindre accent de tristesse ; je m'en voudrais de réouvrir des plaies encore mal fermées ; en prononçant un nom très cher qui est sur toutes vos lèvres : si Dieu ne nous l'avait repris, c'est lui qui eût célébré aujourd'hui le jubilé de son oncle prêtre. Qu'il me pardonne de n'avoir su que balbutier, dans un sujet où il aurait mis toute l'ardeur de son cœur aimant :

c'est dans cette même chapelle, devant cette même assistance, qu'il avait dit sa première messe... Le calice qui lui avait servi, cher Monsieur le Chanoine, concrétise aujourd'hui son souvenir entre vos mains. Mais lui, il est plus intimement présent à votre fête que ne l'est aucun de nous : il bénit Dieu avec nous ; il prie pour vous ; il prie pour tous ceux qui vous entourent, pour tous les membres de sa famille, pour tous ses frères dans le Sacerdoce. Fasse son intercession qu'aucun de nous ne manque au rendez-vous où il convie là-haut tous ceux qu'il aime.

Ainsi soit-il.

L'émotion s'est emparée des cœurs... les larmes coulent. Et c'est sous l'impression vivifiante de cette parole où le cœur du prêtre et de l'ami a su trouver les accents qui pénètrent, que nous chantons le « Credo ».

« Ce Credo dont pas un article n'a vieilli ! »

Il est de toute beauté. C'est un élan, un entrain, qui enlèvent les âmes. Ce cri de foi nous enveloppe de douceur et de clarté ! Béni soit Dieu d'avoir placé dans la louange divine tant de puissance et de grandeur ! Les dernières notes s'achèvent : « Et vitam venturi sæculi... Il a passé parmi nous comme un souffle de la vie éternelle...

Et il en sera ainsi jusqu'à la fin du Sacrifice !.

Sanctus, Benedictus, Agnus Dei, inclinent les âmes dans une même adoration humble et confiante. Et voici un moment vraiment touchant :

La Messe achevée, le célébrant descend les degrés de l'autel et là, debout, chante son « Magnificat » :

Mon âme, ô Dieu, vous loue et glorifie
Car, en ce jour, elle est toute remplie
De vos clartés, de grâce et de bonheur.
Tout vient de vous, ô souverain Seigneur,
Et vous avez daigné combler l'attente
D'un cœur aimant, au jour de son offrande.

Avec Marie, et les Saints et les Anges,
Je vous rendrai gloire, amour et louanges,
Seul, ne pouvant vous prier comme il faut.
Vous êtes Dieu, l'Infini, le Très-Haut ;
J'inviterai toutes les créatures
A vous offrir des louanges très pures.

Faites, ô Dieu, que toujours, sans relâche,
Aidé par Vous, je continue ma tâche

Avec l'élan d'un cœur reconnaissant
Et que, toujours vous aimant ardemment,
Je vous confesse en serviteur fidèle
Pour vous chanter dans la gloire éternelle.

L'après-midi, vêpres et salut ramenaient une seconde fois dans la chapelle encore tout embaumée de la fête du matin, parents et amis. Même élan, même entrain, même note pieuse, dans les chants joyeux et doux de cette Octave de Noël.

Au déclin de cette première journée si belle de la nouvelle année, nous demandions à Dieu de la bénir et, devant l'incertain, de nous donner en Lui la confiance qui remplit de paix. Ces « noces d'or » n'étaient-elles pas la meilleure réponse à nos cœurs inquiets ?

Un « Te Deum » solennel clôtura la fête et dernier adieu, dernière louange à notre bon Sauveur, le chant grave et si doux de « Loué soit Jésus-Christ » nous rappelle en accents simples et touchants l'« unum necessarium » de notre passage ici-bas.

A l'issue de la cérémonie, quand l'heureux jubilaire se retrouva parmi sa nombreuse famille lui formant couronne, il dit à ses neveux et nièces, organisateurs de la journée et animateurs du chant : « Vous avez bien fait les choses ! » Et tous en chœur de lui répondre : « Et vous aussi, cher tonton prêtre, vous avez fort bien fait les choses. » Le fait est qu'un regain de vie, d'éclat, dû sûrement au bonheur de l'âme, avait rendu à la voix de M. le chanoine Livinec la force et la vigueur de la jeunesse.

La fête eut son lendemain. En arrivant à Quimper, ce « bon prêtre » eut l'immense joie d'y trouver un télégramme du Saint-Père, arrivé en son absence et ainsi conçu :

« Saint-Père accorde de cœur, occasion jubilé ordination sacerdotale, pour vous et pour votre ministère, bénédiction apostolique, implore grâces abondantes, faveurs divines. »

Quel meilleur couronnement de cette belle fête où notre Dieu, toujours bon, s'était montré si merveilleusement libéral !...

Mardi-Gras au Pensionnat

Le Mardi-Gras, 28 février, c'est le jour attendu avec impatience. Les dames qui s'occupent du patronage à Landerneau ont encore la bonté de nous ménager une

belle représentation en matinée. La scène s'ouvre sur le chant rythmé de gracieux « Petits Pierrots » si gais, si vifs, si gentiment costumés qu'on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, ou le talent des acteurs ou celui de l'impresario. Mais gardons un peu de notre admiration, nous ne sommes qu'au début de la séance.

Pour graduer, d'ailleurs, nos sentiments, voici une scène fort amusante: « Une histoire de parapluies » où, en riant de bon cœur, nous admirons la simplicité du papa, la patience aimable de la maman, l'à-propos affectueux de la grande fille, et surtout la bonhomie respectueuse de la servante. Dans ce petit acte, il y avait toute une morale de support affectueux dans la vie de famille.

Mais il y a loin pourtant de cette vertu aimable à l'héroïsme que nous allons contempler dans la noble figure de Thérèse, dans le beau drame en 3 actes de Mlle J. Jourdan: « L'Abîme ». C'est ici l'oubli complet de soi-même; le sacrifice, jusqu'à l'épuisement, d'une grande sœur qui veut arracher au péril moral l'âme de sa cadette. Thérèse a compris qu'à la mort de sa mère, elle héritait de ses charges et aussi de son cœur. Être pour son père une consolatrice, pour ses sœurs une seconde mère, c'est tout son programme et elle n'y faillit point; mais qu'il lui coûte de larmes! car sa pauvre Michelle, gâtée par des relations mondaines, côtoie l'abîme. Il ne lui faudra pas moins qu'un accident terrible de montagne pour lui dessiller les yeux, et lui montrer non seulement le précipice sous ses pas, mais encore l'abîme infernal où son indépendance coupable et où sa conduite légère pouvaient la précipiter. Elle comprend alors les souffrances de son père, les larmes de Thérèse et revient au foyer brisée, mais repentante.

L'émotion qui grandissait à chaque acte ne nous a pas empêchées cependant d'apprécier le talent des gracieuses danseuses, dans un « Ballet mauresque » exécuté d'une façon impeccable. En les voyant évoluer avec une grâce et une sûreté merveilleuses, nous avions peine à retenir nos applaudissements jusqu'à la fin. Mais nous admirions aussi tout l'art, toute la patience qu'il avait fallu dépenser pour arriver à un pareil résultat; car nulle ombre au tableau, costumes, musique, ensemble, tout était à souhait. Vraiment, on ne pouvait mieux faire.

Si j'ajoute qu'entre ces tableaux nous avons entendu des voix ravissantes dans des romances toutes de délicatesse et de charme, vous comprendrez avec quelle reconnaissance nous renouvelons ici le merci que nous avons dit ce jour-là de tout cœur aux gentilles actrices et à leurs maîtresses si désintéressées et si dévouées.

Visite d'un Missionnaire au Pensionnat

Mardi 2 mai. — Tout aux souvenirs heureux des vacances et encore un peu sous l'impression grise d'une rentrée, nous avons été enlevées à nos petites préoccupations personnelles par une visite inattendue.

M. le chanoine Magnard, vicaire général de Sa Béatitude le patriarche d'Arménie, s'étant rappelé le bon accueil que le Calvaire lui avait fait en 1919, n'a pas hésité à s'y arrêter encore au passage, en se rendant à Brest. Il nous a rappelé les souffrances de ses chers Arméniens, les besoins de ses orphelins et orphelines, les espoirs que lui donnent les vocations sacerdotales et religieuses, et aussi la pauvreté de ses ressources pour une si grande œuvre. Son cœur de missionnaire est si chaud, son amour pour Notre-Seigneur et les âmes si ardent que nous faisons nôtres les sentiments des disciples d'Emmaüs; nos cœurs étaient tout ardents en écoutant ce dévoué missionnaire; et ce sont des millions que nous aurions voulu jeter dans sa modeste bourse, au lieu des humbles piécettes que nous permettait seulement notre richesse de pensionnaire. Mais nous demandons à Dieu de multiplier sous les pas de son fidèle missionnaire les donateurs dont son Livre d'Or atteste le zèle et la générosité.



Le Révérend Père FROC

INTIMITÉ FRATERNELLE



Le 13 octobre 1932, les grands journaux quotidiens du monde entier annonçaient la mort du R. P. Froc, de la Compagnie de Jésus, qui fut, durant de nombreuses années, jusqu'en 1931, directeur de l'Observatoire météorologique de Zi-Ka-Wei. Quelques jours plus tard, les Annales missionnaires, les Revues religieuses ou scientifiques publiaient des pages élogieuses et émues à la mémoire de ce fils d'Ignace qui fut, en même temps et plus encore qu'un savant de premier ordre, un Saint religieux.

Bon nombre d'entre vous, chères anciennes, voyant en tête de ces articles de journaux et revues: R. P. FROC, se sont, j'en suis sûre, arrêtées songeuses, se disant en elles-mêmes: « Mais, ce nom ne m'est pas inconnu!... » Et soudain vous avez vu se dresser, dans le lointain de vos vieux souvenirs, l'image d'une fillette ou d'une jeune fille à l'allure décidée, aux gestes brusques, à la voix nette, dont le visage un peu rude s'éclairait de la flamme ardente de deux grands yeux noirs resplendissants de vie et de loyauté. Devant cette vision vous vous êtes écriées, souriant sans doute: « Marie-Thérèse Froc!.. »

Mais un lien existait-il entre le célèbre météorologiste, et celle qui fut dix ans élève du Calvaire, avant de porter elle-même, sous le nom de Mère Marie de Saint-Benoît, l'austère livrée des filles du P. Joseph et de Madame Antoinette d'Orléans?...

Oui, ce lien existait, ineffablement doux et fort, car le R. P. Froc, directeur de l'Observatoire de Zi-Ka-Wei, officier de la Légion d'honneur, qui, peu de mois avant sa mort, donnait à l'Ecole Polytechnique une brillante conférence que présidait M. Paul Doumer, le P. Froc était le frère de la petite pensionnaire, de la religieuse qui vécut

ignorée du monde, mais que n'ont jamais oubliée celles qui l'ont bien connue.

Bientôt peut-être, le silence se fera autour de la mémoire du P. Froc; les marins de toute nation continueront à profiter de ses savants travaux et prononceront encore le nom du « Père Tournevent »; mais avec la génération qui l'a connu disparaîtra le souvenir de son dévouement cordial et vraiment sans limites, de sa bonté souriante, de son humilité, etc... et les Revues qui ont loué sa science ne parleront pas, hélas, de ce qui constitue pourtant sa véritable grandeur: nos voulons dire ses éminentes vertus.

Après avoir lu l'article des Etudes « AU SERVICE DE TOUS ET DE CHACUN » consacré au « Père des Typhons », nous demandions à un Père Jésuite qui fut son co-novice: « C'est donc tout ce que vous écrivez sur le P. Froc? Nul de vos Pères n'étudiera en lui le religieux, l'apôtre? »

— Il a vécu si peu en France, nous répondit-il, ceux d'entre vous qui le connurent sont si peu nombreux, que nous n'aurions pas les documents nécessaires à la composition d'une notice biographique complète. »

— Non!.. — mais le R. P. l'ignorait — les documents ne font pas défaut et, plus heureuses que les RR. PP. Jésuites, les Bénédictines du Calvaire en possèdent un du plus grand intérêt, très révélateur: ce sont les lettres que le P. Froc adressa à sa bien-aimée petite sœur durant vingt-neuf ans, de 1882 à 1911. — Ces lettres ont été conservées, classées par Mère Marie de Saint-Benoît qui, ne voulant pas profiter seule de ce trésor, les a léguées à ses sœurs en religion. A ce motif tout de charité, s'en joignait un autre peut-être: celui de voir cette correspondance servir un jour à mettre en lumière les vertus de son frère tant aimé.

Puissent ces quelques pages répondre un peu au désir de celle qui fut notre amie, notre sœur et que, du haut du ciel, elle-même daigne guider notre main, afin que nous ne soyons pas trop au-dessous de la tâche qui nous a été confiée.

Pour les lectrices de « L'ECHO » qui n'ont connu ni le P. Froc, ni Mère Marie de Saint-Benoît, nous donnerons tout d'abord leur *curriculum vitae*.

Le R. P. Froc, fils et arrière petits-fils de marins, naquit à Brest (Recouvrance) le 24 décembre 1859. Au mois d'octobre 1868 le « petit Louis » comme on l'appelaît

dans la famille, est élève à Pont-Croix (1); il y demeure quatre ans 1/2 et aux vacances de Pâques 1873, il est inscrit parmi les externes de l'Ecole N.-D. de Bon-Secours à Brest. — C'est au matin de Pâques de cette même année 1873 que Marie-Thérèse fit son entrée en ce monde. Le lendemain, le grand frère avait l'honneur et la joie de tenir sur les fonts du Baptême « la grosse petite poupée de sœur » qu'il se mit dès lors à aimer de tout son cœur. Deux ans plus tard, âgé seulement de 15 ans 1/2, l'adolescent s'enrôlait dans la Compagnie de Jésus et partait à Angers faire son Noviciat. Les lettres du jeune Novice à sa famille « chantent la paix, la joie, l'amour, l'espérance qui remplissent son cœur » et toutes aussi parlent avec tendresse de la chère petite filleule.

Dans les lettres enfantines dont nous vous avons dit un mot, Louis disait fréquemment à sa maman: « Prie pour que je fasse de bonnes études. » Sa prière était largement exaucée. Le palmarès de Bon-Secours l'a prouvé.

Maintenant l'admirable chrétienne demandait sans cesse au Bon Dieu « qu'il soit un membre utile à la Compagnie de Jésus ». Là encore elle fut exaucée.

En 1882, Madame Froc meurt en prédestinée, sans aucune inquiétude sur l'avenir de ses enfants, car son Louis est Jésusite, et elle a confié sa fillette à l'une de ses sœurs, Mademoiselle Elisabeth Kerriou, bien digne à tous égards de remplir cette délicate mission.

Quelques mois plus tard, Marie-Thérèse est pensionnaire au Calvaire. Le grand frère en est « bien heureux » car, écrit-il, ma sœur a, je crois, « un caractère un peu ferme, il est donc bon qu'elle reste dans un moule sérieux, toujours le même. » Monsieur l'abbé Charles Kerriou — qui sera bientôt à la Trappe de Meilleraye le Révérend Père Marie-Bruno — est venu conduire sa nièce. Quand s'ouvre la grande porte conventuelle, l'enfant recule instinctivement; alors, avec un geste d'af-

(1) Quelques lettres du petit séminariste à sa mère ont été conservées; elles sont délicieuses de franche simplicité, c'est l'abandon du tout petit enfant causant avec sa maman. Voici une citation, pleine de sève. Le collégien en écrivant a fait une tache sur son papier; il interrompt le cours de sa lettre pour le constater: « J'ai sali mon papier; mais c'est que j'avais mal fait d'écrire là (sur le cachet) donc c'est ma faute, et je t'en demande pardon, car quand on a commis (nous respectons l'orthographe) une faute il faut la réparer; et la réparation de cette faute ici, c'est de te demander pardon... Ce que j'ai fait n'est pas bien grave, mais enfin, cela peut être inappréciable envers d'autre que toi et moi; mais entre nous deux, pourvu que nous nous écrivions, quand même serai-je sur du papier noir, c'est toujours une lettre et nous sommes contents. » La lettre est du 19 février 1869, l'enfant a 9 ans.

fectueuse brusquerie, l'oncle la contraint d'entrer disant: « Va... et restes-y!... » Elle y resta dix ans d'abord, en sortit en 1892, munie de son Brevet supérieur; elle revient 4 ans après dans le dessein, avec l'espérance d'y demeurer toujours, car, le 21 mars 1899, elle s'enchaîne à Jésus par le lien des Vœux. Mais c'est l'heure néfaste du Combisme, la tempête gronde, menaçante, autour du Monastère: il faut partir... Et c'est en Belgique que Mère Marie de Saint-Benoît va passer les six dernières années de sa vie; en Belgique qu'elle va mourir, le 7 octobre 1911, à l'âge de 38 ans.

Pendant que se déroule, paisible, l'existence de sa petite sœur, le Père Froc a mené de front sa formation religieuse, ses études théologiques, littéraires et surtout scientifiques, selon les règles, les méthodes de la Compagnie de Jésus; il a séjourné à Angers, Paris, Saint-Acheul, Jersey, le Mans, et en 1883, il est parti pour la Chine.

Madame Froc avait vu en songe ses trois enfants représentés par trois balles: la première s'élança vers le Ciel, symbole d'un premier petit ange qui ne fit que toucher la terre; la deuxième fut projetée au loin, présage de départ du Missionnaire pour la Chine; la troisième s'enfonça en terre. « Celle-là, c'est moi, se disait Mère Marie de St-Benoît, c'est moi qui dois mourir ». Cette pensée ne la quitta plus.

Au départ du Révérend Père Froc pour la Chine, commence entre le frère et la sœur la correspondance qui se poursuivra fidèlement jusqu'au dernier jour de Mère Marie de Saint-Benoît.

Ce sont les lettres du saint Jésuite que nous allons étudier dans ces quelques pages; et cette étude trop rapide pour nous livrer toute l'âme du Père Froc, nous révélera quelques traits du moins de cette attachante physionomie.

Le Révérend Père Gauthier, qui fut, à Zi-Ka-Wei, le collaborateur du Père Froc, nous l'a dépeint, dans les « ETUDES », scrutant l'horizon recéleur de tempêtes, ou anxieusement penché, à son bureau, sur ses cartes et ses registres, nous allons le voir se penchant sur une âme, pour l'étudier, la bien comprendre et l'aider ensuite à grandir et à monter.

« Une âme, a dit Saint François de Sales, est à elle seule un diocèse assez vaste pour mériter tous mes soins ». A cette parole fait écho celle-ci du P. Froc: « C'est une si grande chose de faire du bien, de donner un nouvel élan à une seule âme, qui attend une impulsion pour aller plus haut et plus loin dans l'amour de Dieu. »

De cette conception si juste de la valeur des âmes, naissait, chez le Père Froc, un grand respect pour celles

que le bon Dieu conduisait vers lui, respect qui lui inspirait la prudence, la discrétion, la réserve, une délicatesse surnaturelle exquise qui nous semble parfaitement symbolisée par le fait suivant dont nous trouvons le récit dans une lettre. Le Père est en route vers la Chine, au retour d'un de ses voyages en France. Sur le bateau, un petit enfant est mort. « Il avait tout à fait l'air d'un petit Jésus de cire diaphane, préparé pour une crèche de Noël, écrit le R. Père. Un instant j'eus envie de l'embrasser comme on embrasse une statue de saint; mais je me retins par respect. Sa mère qu'on avait dû emporter sans connaissance, venait de lui faire ses adieux: je ne voulus rien interposer de purement humain entre le dernier baiser de sa mère et le grand baiser éternel de Dieu. » Ainsi traitait-il les âmes, et même dans ses relations si intimes avec sa sœur « il n'interposera rien de purement humain » entre cette âme et Dieu.

« L'amitié, a écrit Mgr Baunard est une voie montante; c'est à Dieu qu'elle doit monter. » Ce que dit l'éminent écrivain de l'amitié, n'est-il pas encore plus vrai de l'amour fraternel, quand cet amour lie une âme de religieux, de prêtre, à une âme de religieuse?.. Et de fait, en l'affection du P. Froc et de sa sœur cette parole s'est pleinement réalisée. Dans cette voie montante, dont la marche ascendante se suit fort bien dans les lettres du Jésuite, plusieurs étapes sont marquées, toutes ayant pour point de départ l'une des rencontres du frère et de la sœur. A chacune de ces rencontres, en même temps que la jeune fille devient plus confiante, l'influence du religieux grandit, influence sainte qui va toute à sanctifier celle qui ayant tout d'abord semblé vouloir s'y dérober, s'y est ensuite abandonnée avec bonheur.

La période qui va de 1883 à 1894 est une période de tâtonnements: les deux correspondants en sont encore à faire connaissance. Le P. Froc se montre tel que l'a caractérisé l'un de ses supérieurs — le R. P. Havret — « excellent frère, plein d'entrain, de bon sens et d'affection » mais, il hésite, gêné: sa petite sœur ne s'ouvre pas. Il s'en plaint, lui écrivant: « Tu ne me dis jamais en détail tes occupations, ni tes petits ennuis, tes petits découragements, tes succès; est-ce que tu crois que je ne m'y intéresse pas?.. » Mais Marie-Thérèse, débordante de vie et de gaieté, n'était pas expansive pour autant: les lèvres rieuses, les yeux noirs qui regardaient si droit ne révélaient guère leurs secrets. Au vrai, l'enfant à l'âme très simple, tout occupée de ses études et de ses jeux avait-elle dans sa vie matière à confiance pour un frère à peine connu et si loin?.. Cette réserve, d'ailleurs, n'étonne pas outre mesure le cher grand frère: « Je ne puis vraiment lui en vouloir d'être réservée à mon endroit, écrivait-il à Mlle Elisa, elle me connaît si peu! S'il entre dans

les vues du bon Dieu de la rendre plus libre, il nous donnera de faire plus ample connaissance. »

Mais le temps passe vite... Nous voici en 1892. Marie-Thérèse a subi victorieusement l'épreuve du brevet supérieur; le parrain félicite sa filleule et ajoute: « Te voilà donc libre comme l'air: jouis à présent de tes vacances... Et puis?.. et puis... le bon Dieu sait ce qui arrivera... et toi aussi peut-être; pour moi, je te promets mes prières ». C'est la première allusion, et combien discrète; à l'avenir tout proche — car Marie-Thérèse a dix-neuf ans — où le problème de la vocation va se poser. Jusqu'alors il s'est interdit tout conseil en ce sens « car, disait-il à la bonne tante Elisa, ce n'est pas à nous de lui donner une vocation: c'est une affaire personnelle entre l'âme et Notre-Seigneur. Je crois même, si je comprends son caractère, que des allusions trop directes seraient plutôt nuisibles. Cependant, ajoute-t-il, il est de notre devoir de lui donner des pensées sérieuses et de la persuader qu'on ne décide pas de son avenir par une boutade; mais bien en réfléchissant et en priant. »

Les années d'insouciant bonheur sont donc passées et Marie-Thérèse va connaître, le « struggle for life ». Oh! la lutte ne lui fait pas peur, elle l'envisage en face, bravement, comme elle regarde toute chose. C'est maintenant que les conseils du grand frère, du prêtre qui est son frère lui seront précieux. Car il est enfin prêtre, son Louis!... « Oh! le sacerdoce, confie-t-il à sa petite sœur, je n'avais pas idée de cela il y a seulement un mois, malgré tout ce que j'avais pu en lire dans les gros livres anciens ou modernes. Grâce, sans doute, aux prières qu'on a faites pour moi, j'ai ressenti et par moments je ressens encore cette descente intime de Jésus dans l'âme de celui qu'il appelle à prendre part à son sacerdoce, à Lui donner une vie nouvelle tous les matins au saint Autel. C'est une sorte de présence réelle, et je me figure que les Saintes Espèces après la Consécration sentiraient ce que je ressens si elles étaient capables de reconnaître la divine Présence. Ne va pas croire que je m'estime un grand homme pour cela: tout est dû à la bonté divine, et quand je me retrouve, je me vois plein des mêmes misères que par le passé, et Dieu sait si j'en ai!.. Je te dis cela, petite sœur, pour que tu m'aides à Le remercier, car enfin cette grâce du sacerdoce n'a pu couler sur moi sans qu'il en rejaille une bonne part sur l'âme de ma sœur. » (4 Octobre 1892).

Au frère, au prêtre, la jeune fille expose ses ennuis, ses projets, ses désirs, ses perplexités. Au fond de tout cela elle le sent très bien, c'est la question primordiale de la vocation qui est en jeu; mais elle se refuse à aborder ce sujet de front.

« Je ne sais pas ce que le bon Dieu demande de moi » écrit-elle un jour et le frère répond, à ce mot qu'il a bien remarqué: « Il est certain que ce doit être là ton principal souci. Je te supplie, autant que je peux — et tu sais que j'ai plus d'un titre pour prendre intérêt à ton âme — je te supplie de considérer cela comme ta grande affaire. Je te le demande, as-tu prié pour le savoir, ce que le bon Dieu demande de toi, et prié avec un désir *bien sincère* d'être exaucée?... Je ne te dis pas ici d'entrer au convent. Est-ce ta vocation?... Je n'en sais rien, je n'en puis donc rien dire; mais je te dis: prie, prie chaque jour, avec un *vrai désir*, sans arrière-pensée, avec un cœur prêt à tout et la lumière se fera. J'avais toujours rêvé de te donner une retraite, car, à la prière il faut joindre la réflexion: il s'agit de ta place au ciel; mais le pourrai-je?... Je ne sais même si cela serait accepté de toi avec plaisir, puis le bon Dieu le veut-il... et n'est-ce pas une illusion de ma part ?... »

En 1894, à la veille d'un second départ pour la Chine, le P. Froc vient à Brest faire ses adieux à sa famille. Pendant quinze jours il est à la Résidence, rue Voltaire; la demeure de Marie-Thérèse est là toute proche, dans cette même rue Voltaire et souvent le Jésuite s'assoit près de sa petite sœur et cause longuement avec elle. Quand sonnera l'heure de l'adieu il sera si douloureux au cœur du P. Froc que, dix ans plus tard, il écrira: « Je sens encore ce que m'a coûté l'adieu à la porte extérieure. » De Marseille, au moment de quitter la France, il lance cette parole presque suppliante à Marie-Thérèse: « Ma petite sœur, je te demande de me montrer ton affection en m'écrivant bien régulièrement, bien ouvertement (tu comprends?...). Ce que je désire, en fait de nouvelles, ce n'est pas, tu penses, le temps qu'il fait à Brest, mais un petit écho de nos conversations du mois d'août. »

Eh bien! même après ces épanchements fraternels, il y a encore une sorte de gêne dans leurs relations. Voici la clef du mystère. Marie-Thérèse est, nous le savons, sous la toute aimante protection de Mlle Kerriou; or, chaque soir, la bonne tante, sur un mode lyrique, décrit à la jeune fille les grandeurs, les charmes, les joies mystiques de la vie religieuse et conclut ses périodes enthousiastes en soupirant, les mains jointes et les yeux levés au ciel: « Et Louis serait si heureux si sa petite sœur n'appartenait qu'à Jésus... » Or la petite sœur est indépendante et fière; elle entend bien être elle-même l'arbitre de sa destinée; l'idée d'un complot s'organisant pour contraindre sa liberté la révolte, aussi n'acceptera-t-elle que les conseils donnés à sa sollicitation; tous les autres lui sont suspects et plus que tous peut-être, le sont ceux du grand frère. Le P. Froc sent très bien cela et il se retranche dans une prudente réserve; plus tard, il jugera qu'elle a été excès-

sive et il le regrettera: « Plus d'une fois avouera-t-il, j'ai eu envie de te tendre la main, de te demander si tu ne souffrais pas... Mais je me disais que ma question aurait pu te gêner, peut-être te fermer encore davantage... J'étais aussi saisi par l'idée de mon incapacité à faire du bien, surtout dans les âmes... j'avais peur de te faire du mal et j'ai retenu la parole que le bon Dieu voulait peut être me voir te dire: prie-le de me pardonner en tant que je suis coupable. » Mais l'humble religieux n'est pas coupable. Ce malentendu qui l'a fait souffrir était voulu de Dieu; sans lui, très probablement, Marie-Thérèse n'eût jamais été Bénédictine.

En effet, le Père qui est, à Zi-Ka-Wei, le confesseur des Auxiliatrices, caresse le rêve de voir sa sœur entrer dans cet ordre « récent, mais plein de ferveur et qui fait tout doucement beaucoup de bien ». Il lui envoie la Vie d'une de ces saintes religieuses, Marie-Thérèse ne la lit pas « craignant, dit-elle, que cette lecture ne lui donne la Vocation ». A son aveu, le P. Froc répond: « Tu avais peur de lire cette Vie, pauvre petite sœur!... Ecoute: c'est à chaque âme de voir, en présence du Souverain Maître, s'il daigne dire la parole qui la consacrerait à son service. Dieu me garde de t'y pousser ou de t'en détourner hors de la volonté de Jésus. »

Il revient pourtant à son rêve et le laisse même deviner à l'intéressée: « Je sais combien tu pourrais *la rendre service* si Dieu t'y appelait » et encore: « Si tu te sens le désir de beaucoup faire et bien souffrir pour le bon Dieu, la place ne manque pas ici. » Combien d'autres répondant à cet appel discret, seraient parties de confiance rejoindre le grand frère. Mais Marie-Thérèse n'agira qu'en plein surnaturel... et elle attend que la lumière se précise. Le 4 Mars 1897, elle est encore hésitante à en juger par les lignes suivantes du Père:

« J'ai bien prié pour toi, demandant à Notre Seigneur non pas quelque chose de déterminé, car ce n'est pas à moi de tracer la route au bon Maître, ni de trancher les affaires qui ne doivent se traiter qu'entre Lui et ta chère âme; mais je lui ai demandé de te faire voir sa très sainte volonté dans une vive lumière et d'y ajouter ce sans quoi les plus belles lumières ne nous serviraient de rien: une très sérieuse et très sincère bonne volonté pour suivre à tout prix ce qu'il t'aura fait voir. »

Enfin le 1^{er} Mai, le P. Froc exultant, écrit: « A toi les premières lignes que j'écris dès le premier matin de ce beau mois. Marie notre bonne Mère, t'a ravi le cœur, je le sais maintenant!... C'est pour l'imiter et par Elle, t'approcher le plus près possible de Jésus que tu as dit oui à son appel. Qu'elle te bénisse et te récompense et qu'elle te fasse aussi sentir la joie que tu as causée, vive et profon-

de, à ton frère en lui donnant si largement ta confiance... » Nous voudrions pouvoir citer cette lettre in extenso, pour vous les jeunes, qui êtes peut-être à ce tournant de la vie où la vocation se décide; pour vous, chères orantes, qui dans un temps plus ou moins lointain avez vécu ces heures parfois si angoissantes et dont le souvenir est pourtant si doux; nous devons nous borner aux dernières lignes: elles valent pour tout état de vie: « Je supplie le Sacré-Cœur de te mettre dans l'âme un principe fort, indestructible qui passe à travers tous les obstacles. Les autres motifs sont bons, mais peuvent manquer à certains moments. Le recueillement, la paix sont parfois troublés jusque dans le cloître où pénètre la tentation; le désir de travailler, de se dévouer, c'est dans l'essence même de la vocation... mais la maladie ou les circonstances, la malveillance même peuvent paralyser le désir du cœur à cœur avec Jésus... Mais les longues sécheresses sont tout à fait possibles... Que planter donc au fond de son cœur...? Toujours le refrain « Dieu seul », se donner à Dieu, travailler, prier, vivre, souffrir, végéter pour Dieu.. Au fond, tout cela se réduit à une formule bien simple: faire en tout, toujours, partout la très sainte volonté de Dieu, parce qu'elle est très aimable et souverainement bonne. — Adieu, petite sœur. »

Quand Marie-Thérèse lui annonce que ses Mères du Calvaire veulent bien l'admettre au noviciat, sa joie se fait de plus en plus expansive et l'expression en est de plus en plus touchante: « Je ne saurais t'exprimer mon bonheur. Il faut avoir eu soi-même cette heure ineffable de l'appel divin accepté et ratifié pour comprendre ce qu'une âme peut goûter en ce moment!.. et cette âme est celle de ma sœur!.. c'est toi, ma petite Marie-Thérèse qui va devenir l'épouse de Notre-Seigneur Jésus-Christ!.. Oh!.. comme voilà bien payé le sacrifice que j'ai senti (le seul à peu près qui m'ait pesé en quittant la France) en fermant un certain matin, la porte extérieure d'un N° 21... Tu sais qui se trouvait de l'autre côté de la porte et venait de me dire le dernier adieu. »

Au cinquième anniversaire de l'ordination sacerdotale de son frère, le 8 Septembre 1897, Marie-Thérèse entre au Noviciat. Le 13 Novembre part de Zi-Ka-Wei un vrai chant d'allégresse et de reconnaissance: « J'attendais avec impatience la première lettre de Landerneau. La voici! que Dieu soit bénit!.. Je ne saurais te dire la paix, la douce joie, le bonheur intime que je ressens en te voyant au port, toi, ma petite sœur, car enfin, qui dois-je aimer en ce monde, sinon toi?... Et voilà ma bien-aimée Marie-Thérèse à l'abri, comme moi, dans la demeure de Jésus, et devenant ma sœur à un titre nouveau, bien doux, très fort, très intime tu le verras!.. Je ne puis exprimer tout ce que cette nou-

velle a fait passer dans mon âme, il me semblait qu'il n'y avait plus d'espace, ni de distances, que j'étais là près de toi, à partager ton bonheur, à goûter ta paix et à t'aider à dire au divin Cœur toute notre reconnaissance pour la bonté infinie qu'Il a manifestée en daignant jeter les yeux sur toi: « Mon Dieu, vous êtes incompréhensible dans vos miséricordes et infiniment riche en délicatesse et en douceur; donnez à ma petite Marie-Thérèse, vous qui êtes aussi le Tout-Puissant, de répondre par sa générosité sans bornes et une fidélité sans réserve aux avances et aux bienfaits sans nombre de votre amour!.. Je Lui dis tout cela à la Messe. »

Si notre cher *Echo* n'avait pour lectrices que de futures postulantes nous aurions fait passer sous leurs yeux de longs extraits des lettres adressées de Zi-Ka-Wei, à la novice et jeune professe du Calvaire; les avis du religieux sont tous marqués au coin du surnaturel et du bon sens. Cueillons seulement ce conseil: « Il faut t'appliquer aux petites pratiques du noviciat avec le même esprit qu'on cherche à avoir en s'approchant des Sacrements — proportion gardée, bien entendu. Mais ce doit être le même esprit de foi: « Je suis sûre et certaine que le Tout-Puissant a caché pour moi des trésors de formation religieuse et de sainteté dans cet exercice, cette lecture, ce balayage... que sais-je... comme Il a caché la vie divine dans l'eau du baptême ou comme Il se cache Lui-même sous la petite Hostie. »

Désormais ne craignant plus l'influence très puissante, parce que très aimée, de son grand frère, Sœur Marie de Saint-Benoît s'ouvre à lui sans réticence aucune; elle semble vouloir le dédommager par sa confiance illimitée, de la réserve qu'elle a cru devoir garder naguère. A ces confidences toutes spontanées, le cœur du prêtre et du frère tressaille et son affection pour sa petite sœur revêt un caractère nouveau qui, cependant ose à peine encore s'exprimer dans les lignes suivantes: « Je t'embrasse de tout mon cœur de frère... même un petit peu paternellement (si tu le veux bien) à cause de ta lettre si pleine de confiance filiale... si le mot n'épouvante pas ma filleule, bien aimée. »

L'âme de sa sœur qu'il tient maintenant pour ainsi dire en ses mains, âme si bien faite pour saisir les grandes choses, il va la soulever, l'entraîner à sa suite; ensemble, ils vont monter. Oh!.. le Jésuite ne prétend pas conduire la Bénédictine sur les hauts sommets mystiques: il est trop humble pour enseigner ces voies « ex professo », trop prudent pour y engager une âme. Il ne lui prodiguera pas, non plus, les conseils dont l'opportunité ne peut être que douteuse, en raison de la difficulté des correspondances; mais il s'appliquera à développer en elle deux vertus, génératrices de toutes les autres: l'humilité et la confiance,

ou plutôt l'humilité confiante, car il ne conçoit pas que ces deux vertus soient séparables pratiquement.

Si une vertu, dont le propre est de se tenir dans l'ombre, pouvait être éclatante, nous dirions que l'humilité resplendit dans les lettres du P. Froc.

Mère Marie de Saint-Benoît apprenait parfois par les journaux les succès du météorologiste de Zi-Ka-Wei, et elle réclamait de celui-ci quelques détails; mais l'humble religieux avait toujours une façon charmante d'étuder ces questions. S'il parle, en passant, des travaux qui l'absorbent, c'est afin de s'excuser de la brièveté et du décousu de ses lettres et toujours la note humoristique donne le change sur l'importance des labeurs qu'il accomplit, des responsabilités qu'il assume: « Je t'écris à bâtons rompus; ce n'est pas tout à fait de ma faute. Un de mes compagnons de travail est toujours absent pour cause de santé; le Père G. a été repris de fatigue; il cherche le calme et le repos, depuis un mois sur les rives ensoleillées du Japon. Comme nous ne sommes que trois à l'Observatoire et que tu as une forte tête de mathématicienne, tu pourras supputer, en comptant sur tes doigts ce qui me reste de temps pour me retourner. » Une seule fois, un aveu lui échappe, mais il est précédé, suivi de constatations sur sa misère, tout enveloppé d'humilité: « Toi qui habites sur le Calvaire, envoie-moi donc de là un peu de feu, car je traverse la Semaine Sainte bien froidement, alors que je voudrais tant avoir du cœur pour N. S. Il est vrai que je viens d'achever d'écrire, hier, d'arrache-pied, l'histoire de cinquante et un typhons, ce qui fait passer sur le cerveau, et par contre-coup sur l'âme, un vent bien desséchant. »

Si modeste dans l'appréciation de ses œuvres, le bon Père l'est encore bien plus dans son opinion sur lui-même. Un jour de chaleur accablante il écrit: « On cuit sur place... Rien de bien pénible, du reste, et bien peu de chose à offrir pour les âmes... Que sera-ce au Purgatoire?... cela donne envie de se corriger ne fût-ce que pour n'y point aller: c'est un motif moins noble que le pur amour de Dieu, mais il a aussi son efficacité de temps en temps, et j'aime à l'employer pour faire marcher la pauvre bête humaine que je suis. » Même sentiment de mépris de lui-même dans ces autres lignes datées de Port-Saïd: «... La grosse mer, les trois premiers jours, l'inconfort de la cabine à six, la chaleur qui commence, c'est du bon pour un pauvre homme qui a mérité autant de purgatoire que moi, et même pis, si la main du bon Dieu n'eût été sur moi pour m'arrêter et me corriger. Que sa bonté infinie soit bénie de tous! Qu'Il coupe ici-bas, qu'Il tranche, pourvu qu'il nous donne avec son pardon sa belle et heureuse éternité!... »

Mais nous l'avons dit, chez le P. Froc, confiance et

humilité vont de pair. Voici condensé son enseignement sur ce sujet: « Dans tes lettres, je rencontre fréquemment des termes qui prouvent que tu t'apprécies fort bas. C'est bien cela, petite sœur, pourvu qu'il ne s'y mêle aucun découragement: ce serait trop le jeu de l'ennemi. La grâce nous pousse à nous mettre le plus bas possible; le démon arrive, pousse à la roue, et crac!... nous voilà dans le fossé: « Je ne puis rien faire... c'est inutile... etc., etc... » Tu sais peut-être cela par cœur. Il nous faut aller jusqu'où pousse la grâce, mais au-delà, stop!... c'est trop sot de faire le jeu de ce vilain. L'auteur de la grâce nous dit: « Sans moi, vous ne pouvez rien faire » et cela nous donne notre juste mesure; mais la grâce nous fait dire aussi: « Je puis tout en Celui qui me fortifie!... Au fond du découragement il y a bien de la paresse: c'est si facile de rester à ne rien faire, en gémissant!... Le bon Dieu ne demande pas de gémir; mais d'agir, et Il donne ce qu'il faut pour cela. A la mort, je laisserai ma vie cachée dans un coin, sous le lit, n'étant pas fier de la laisser voir; mais je prendrai en main le sang de Notre-Seigneur, c'est un bon passeport. De plus, la confiance lui fait le plus extrême plaisir, car elle Lui dit que nous le savons bon et miséricordieux par dessus tout et malgré tout. »

Qui, confiance malgré tout: malgré nos tentations, nos chutes même nombreuses: « C'est bon de constater ce qui nous manque et de déplorer le déficit du passé; mais il ne faut pas passer tout son temps à gémir là-dessus, ni à se demander quel idéal nous pourrions atteindre si nous nous trouvions placés dans telle ou telle situation avec un caractère et un intérieur autres que les nôtres. Il s'agit de regarder en avant et en haut, et d'aller droit, car nous avons *certainement* la grâce. Un homme se lasse peut-être de nous soutenir après toutes nos chutes et parfois nos trahisons; mais Celui qui nous soutient et nous aime est plus qu'un père, plus qu'une mère, car son Cœur c'est l'infini, et nous n'avons rien de mieux à faire que de nous abandonner et nous jeter dans le sein d'une bonté et d'une miséricorde infinies, les yeux fermés, sans même comprendre ce que c'est, sachant seulement que c'est bon, que c'est réconfortant et qu'il faut toujours avoir confiance. »

La pensée de la mort, du jugement jette parfois Mère Marie de Saint-Benoît dans l'angoisse. « Ne te laisse pas trop émuvoir à l'avance par ces pensées, lui écrit son frère; qu'elles t'aiguillonnent, c'est bien; mais il ne faut point t'y appesantir au point de te laisser troubler. Nous n'avons qu'à faire de notre mieux, notre pauvre mieux, pour le présent, et laisser l'avenir entre les mains du bon Dieu. Il ne nous faut pas, malgré nos fautes, considérer la mort comme un chien échappé regarde la porte

de la maison où il doit rentrer et où un maître dur l'attend la cravache à la main. Tu as choisi Notre-Seigneur pour Epoux, ou plutôt c'est Lui qui a daigné te choisir, et c'est Lui qui t'attend par delà la porte, non pas le fouet à la main; mais les bras et le Cœur ouverts pour te recevoir. » Donc « En tout courage et confiance: c'est la vraie vertu et la vraie humilité!... »

Ah! le courage persévérant ne manquait pas à la sœur de l'ardent Jésuite qui lui adressait de vibrantes excitations à la générosité: « Qu'importent les peines, les insuccès, les humiliations, pourvu que nous fassions plaisir à Jésus: Il a tant fait pour nous: *Veux-tu, petite sœur?...* »

Ce *Veux-tu?...* il allait bientôt le lui dire de vive voix. En 1905, un congrès des services météorologiques se tenait à Insprück; tous les directeurs d'observatoires, et donc le P. Froc, furent invités à y prendre part. « Ce congrès m'amènera-t-il près de Landerneau? écrit le Rév. Père à la date du 30 juin. Notre entrevue, si elle a lieu, ne doit avoir pour but unique que notre avancement dans la perfection et l'amour du bon Dieu. Quant à la satisfaction de se revoir quelques instants, c'est bien peu pour qui compte sur la réunion du Paradis... Sois en paix et prie. » Oui, ils se reverront; mais non à Landerneau car entre le départ de cette lettre de Zi-Ka-Wei et l'arrivée du Père en Europe, Sœur Marie de Saint-Benoît aura quitté pour toujours le berceau de sa vie religieuse, le nid joyeux de ses jeunes années... Le 15 octobre le P. Froc est à Sirault (Belgique); il n'y reste qu'un seul jour... Mais dans quelle intimité d'âme s'écoulèrent ces courts instants!... Le souvenir de ces heures trop rapides de surnaturel et réconfortant bonheur sera sans cesse rappelé — et avec quelle émotion! — dans les lettres de l'absent: « Mon séjour à Sirault a été, avec le sentiment de l'intime charité que j'ai partout rencontrée dans la Compagnie, la grâce la plus réconfortante de tout mon voyage. Sans doute, le sacrifice du départ en a été accru; mais quelle différence avec les adieux de septembre 1894!... Tout ici me chante la confiance qui entr'ouvre le ciel. » Le Père Froc a quitté sa petite sœur depuis un mois quand il écrit ces lignes. Un an plus tard, le souvenir de ces joies « qu'il leur fut si doux de goûter ensemble » est toujours aussi vivant. « Je puis dire, lisons-nous dans une lettre du 15 septembre 1906, que, l'an dernier, le bon Dieu s'est servi de toi pour me rendre en quelques heures le centuple des sacrifices que j'ai pu faire. »

Cependant un désir demeurait au cœur du frère prêtre: il lui semblait qu'un élément, tout divin celui-là, manquait à leur affection fraternelle, tant qu'il n'aurait pas versé dans l'âme de sa petite Marie-Thérèse tout ce qu'il pouvait y répandre en vertu de son sacerdoce. Il exprimait ce désir le 10 octobre 1905, quelques jours avant la

rencontre à Sirault: « Un Père qui part pour la Chine a eu la consolation d'absoudre et de communier sa sœur. Je n'aurai pas le pouvoir de l'imiter en tout; mais quel bonheur pour moi de te donner le bon Dieu le jour de Sainte Thérèse. »

Pourquoi le Bon Dieu aurait-il refusé cette joie sacerdotale et fraternelle à celui qui, pour son seul amour, avait fait le sacrifice de toute joie purement humaine?...

La Providence qui, selon le mot de notre grand Bossuet, édifie ou renverse les royaumes pour le bien d'une seule âme, se servit d'un nouveau Congrès météorologique pour ramener le Père Froc, de Zi-Ka-Wei à Londres, puis à Sirault où, sur la très pressante invitation de la Révérende Mère Marie de Jésus il accepta de donner les exercices. L'année précédente, à Chang-Hai même, il avait rempli semblable ministère, et l'avait ainsi annoncé à Mère Marie de Saint Benoît: « Il vient de me tomber sur la tête un lourd paquet en forme de massue: je dois donner une retraite à des Carmélites!... Que veux-tu que je leur dise, et où veux-tu que je pêche du temps pour préparer quelque chose?... Prie le Dieu de Samson et Balaam afin que mon humiliation ne nuise pas à sa gloire et au bien des âmes » (1^{er} septembre 1908). Malgré les craintes de son humilité, il avouait pourtant « n'être pas fâché de faire cet effort-là une fois dans sa vie ». Une seconde fois il allait accomplir cet effort et parmi ses auditrices, il compterait sa petite sœur.

Prédicateur de retraite, il était d'office investi de tous les pouvoirs pour confesser les religieuses; il vit donc « sa petite Marie-Thérèse devenue son enfant » s'agenouiller devant lui au saint tribunal. Alors « le frère donna à sa sœur plus que des marques d'affection: il y a dans les paroles sacramentelles du surhumain, elles versent la grâce, et donner la grâce, c'est une vraie paternité, une maternité même, on peut le dire, et cela crée des relations spirituelles, mais très réelles, dont on ne peut soupçonner l'intimité et la douceur ».

C'est pendant cette Retraite que le saint Religieux donna à sa sœur une préparation à la mort, écho de ses propres méditations. Elle comprenait deux parties: une préparation éloignée, et une autre prochaine, et les actes se déroulaient entre la conclusion du « *Stabat* ».

« Christe, cum sit hinc exire,

« Da per Matrem me venire

« Ad palmam victoriae. »

et l'admirable prière de saint Ignace: « *Anima Christi...* » Mère Marie de Saint-Benoît y retrouvait l'esprit des Bénédictines du Calvaire et de la Compagnie de Jésus. Le bon Père Froc ne pensait pas alors donner pour ainsi

dire à sa chère sœur la feuille de route d'un si prompt départ.

L'affection du Jésuite et de la Bénédictine avait atteint les sommets, du moins ceux que peuvent gravir nos pauvres cœurs mortels; pour grandir encore, il lui faudra maintenant l'atmosphère du Ciel.

Le Ciel, il n'est plus éloigné pour Mère Marie de Saint-Benoît... quelques mois après l'adieu du Frère bien-aimé, sa santé, jusqu'alors florissante, fit concevoir de justes inquiétudes. Une intervention chirurgicale s'imposait; elle fut pratiquée à Angers par le célèbre Docteur Montprofit. Tout d'abord on crut à la guérison; mais bientôt le mal reparut implacable, sans remède humain, et Mère Marie de Saint-Benoît rentra à Sirault, pour y mourir, le 7 octobre 1911.

Or, le 6 octobre, le courrier du soir apporta une lettre de Zi-Ka-Wei. Le P. Froc savait sa petite sœur « son enfant », bien malade; mais il gardait l'espérance du rétablissement, l'annonce du danger imminent ne lui étant pas encore parvenue. « Je te souhaite d'avance ta fête pour le 15, écrivait-il. Je t'embrasse comme en 1905 et 1909... Le Bon Dieu peut nous réunir encore, ou il peut nous dire « cela suffit, mes enfants » car Il est le maître; mais vraiment nous ne saurions jamais assez répéter qu'Il a été bien bon!... »

Mère Marie de Saint-Benoît fut très émue de cette parole de son frère où elle voyait un adieu. Et vous, chères lectrices de l'*Echo*, vous ne lirez pas sans une profonde émotion les deux lettres que, le 14 et le 19 octobre le saint religieux adressait à sa petite sœur qui avait déjà — mais il l'ignorait encore — quitté cette terre d'exil.

« Tout m'est dit avec les précautions les plus maternelles, on use avec moi d'une délicatesse extrême; mais enfin je ne puis fermer les yeux, ton état est grave, et il semble que le Bon Dieu, si bon, te veuille près de lui sans retard. Est-ce vrai, cela, ma bien-aimée Marie-Thérèse?... n'aie pas peur, je ne suis pas triste. C'est le plus grand sacrifice que Notre Seigneur puisse me demander en ce monde et je le sentirai... je le sens déjà!... Mais enfin, chère petite sœur, c'est pour obtenir cette grande faveur de mourir entre les bras de Jésus et sur son divin cœur, que nous sommes entrés, par son appel, dans le paradis de la vie religieuse, comment ne pas tressaillir d'allégresse à travers ses larmes, au seuil de l'autre Paradis?

Je vais vivre encore plus avec toi que par le passé; mon Ange te portera mes prières, mes encouragements, mes bénédictions. Dans quelque temps tu me protégeras de

là-haut, j'irai te rejoindre, aidé par toi: mon Dieu, comme dans quelque temps, nous serons heureux!...

Nous sommes unis par l'âme, par la prière, plus que jamais, petite bien-heureuse si près de la couronne — j'ai juste le temps de t'embrasser comme aux plus beaux jours: Aie confiance!... Aller à Jésus par les bras de Marie, comment craindre?... Prie bien pour ton Louis. (14 octobre 1901)

« ...Je t'en prie, et j'en prie ta bonne Mère — dit la lettre du 19 — renseigne-moi exactement, clairement et sans détours de ce qui se passe. Il faut que je sache tout, moi ton grand frère: c'est la meilleure marque que j'attends de ton amour fraternel.

Si tu veux savoir dans quels sentiments cela me met, je te le confierai car tu as bien le droit de lire dans mon âme. — C'est, je pense, — la situation d'un père chrétien qui sent l'appel du Bon Dieu sur sa fille unique, très aimée, avec qui il aurait les relations les plus intimes, et qui irait la conduire à la grille derrière laquelle elle va disparaître à ses yeux pour toujours.

Je pense que tu sens tout ce que cela veut dire. Si le Bon Dieu t'attire en son Paradis avant moi, je t'offre à Lui, je t'accompagne, et je fais tous les sacrifices du cœur qu'Il voudra, pour t'obtenir de croître jusqu'à la fin dans son saint amour et dans un abandon entier à sa très sainte volonté. Le Bon Dieu ne peut pas me demander de recevoir cette nouvelle sans rien sentir; mais je suis étonné de la grande paix qu'il me met au fond du cœur. Comme tu prieras pour moi, n'est-ce pas, petite sœur, quand tu seras au Paradis!... Comme tu te feras ma Patronne, comme tu m'obtiendras de devenir fervent religieux!... Tu demanderas permission au Bon Dieu, n'est-ce pas, de me donner un petit signe que cela commence... »

« Bientôt nous serons ensemble!... » avait écrit le Père Froc à celle qui partait là-haut lui préparer une place. Cependant, vingt et un ans devaient s'écouler avant le revoir sans fin... Mais que sont vingt et un ans et même des siècles en regard de l'Eternité!...

Nous en avons la ferme confiance, du haut du Ciel, le Jésuite et la Bénédictine s'unissent pour protéger le Calvaire qu'ils ont tous deux tant aimé.

Que leur souvenir demeure aussi toujours bien vivant parmi nous, et aux heures difficiles, douloureuses peut-être, ce souvenir se fera voix pour murmurer au fond de l'âme l'appel entraînant du grand frère à sa petite sœur: « Qu'importent les peines, les insuccès, les humiliations, pourvu que nous fassions plaisir à Jésus: Il a tant fait pour nous!... Voulez-vous?... »

UNE ORANTE.

Retour sur le passé



Nous avons laissé l'an dernier nos Mères en possession définitive du vieux Couvent des Récollets sur les bords « rians de l'Elorn, ce « charmant Elorn qui berce dans « ses capricieux méandres les barques aux voiles blanches et rouges », et baigne de ses eaux tantôt calmes comme celles d'un lac, tantôt houleuses comme celles de l'Océan si proche, les deux côtes si différentes du Finistère; à gauche, le « pays de Cornouailles, où des blocs « de granit se dressent sous mille formes différentes; « où de gracieux villages mêlent aux bouquets d'arbres « qui les environnent leurs toits couverts de genêts et de « mousses jaunâtres; de toutes parts, de vastes garennes « remplies de fougères, de chardons, d'ajoncs aux fleurs « dorées, s'étendent jusqu'à la grève, séparées entre « elles par des cordons de pierre qui tournant, serpentant, se repliant sur eux-mêmes, forment sur la verdure « mille sinuosités bizarres. Au pays de Léon, à droite, « sont les débris d'une antique forêt où la dernière porte « du Château de Joyeuse-Garde, restée debout parmi « quelques pans de mur, rappelle la blonde Yseult et son « ami Lancelot du Lac... Ainsi des paysages pleins de « contrastes, des champs fertiles, et des landes incultes, « des bois et des rochers, des chaumières et des manoirs, « des villages »; voilà le merveilleux panorama qu'Hypolyte Violeau décrit dans sa « Maison du Cap » et qui s'étendait autour du Moutier. Mais nos Mères, sensibles pourtant aux beautés de la nature, et dignes filles de Saint Benoît et du Père Joseph qui ont toujours choisi les plus beaux sites pour y établir leurs Monastères, n'étaient pas venues là pour « changer d'air » comme aurait encore dit leur sainte Fondatrice; mais pour y mener la vie dont elle avait été un si parfait exemplaire.

La Communauté était au complet, mais le logement insuffisant et les ressources minimes. La Providence avait eu soin d'alléger les bagages d'une malle contenant des vêtements et une somme de 12.000 francs, perdue en cours de route, et qu'on ne retrouva jamais!... Cependant la pauvreté rigoureuse n'engendrait ni la tristesse, ni

l'inquiétude de l'avenir; et ce fut avec une joie entière et une confiance sans bornes que postulantes et novices prirent l'Habit ou firent profession. Depuis 1810 on faisait instance auprès de Mgr Dombidaud de Crouzeilles pour obtenir son autorisation; mais l'Evêque attendait toujours, si bien que l'abbé Vistorte, l'aumônier dévoué de nos mères, lui demanda s'il avait l'intention de faire de nos sœurs « des postulantes de la vie éternelle ». Cette aimable bonhomie le toucha, et il permit la cérémonie, mais dans la plus stricte intimité, dans la « Chambre du Noviciat ». N'était-il pas juste que la vie renaisse dans cette maison où l'on avait déjà payé le tribut à la mort? Le 7 novembre, avait été béni le petit cimetière pour y déposer la dépouille mortelle de Sœur Saint Romain Tarkis, âgée de 79 ans. Ce fut la première tombe, à côté de laquelle se rangeront toutes celles qui forment, de ce coin béni, un reliquaire précieux pour notre chère Maison.

Ce n'était pas seulement comme âmes de prières que les Religieuses du Calvaire avaient été si bien accueillies dans la ville de Landerneau, c'était aussi comme éducatrices. Plusieurs de leurs élèves, nous l'avons vu, les avaient suivies au départ de Quimper et de Morlaix; aussitôt leurs portes ouvertes, les familles de Landerneau leur confièrent leurs enfants. Des postulantes arrivaient aussi, et le 11 juillet 1814 eut lieu pour la première fois depuis la Révolution une profession publique et solennelle, ce qui attira non seulement un nombreux clergé tant de Landerneau et de Brest que des environs, mais encore des délégations de beaucoup de maisons religieuses, les autorités, et des membres des principales familles de Landerneau, invités en reconnaissance du bon accueil qu'on avait fait à la communauté à l'époque de son rétablissement.

Le Bon Dieu avait donc béni les souffrances physiques et morales endurées par nos Mères depuis 1794; l'avenir s'ouvrait sous de consolants auspices quand il faillit être bien compromis par une pensée généreuse pourtant et toute de foi: la reconstitution du monastère de Mache-coul.

Nos Mères de Morlaix ne s'étaient jamais consolées de l'abandon de leur couvent. C'était la Terre Promise à reconquérir. Et dès 1814 elles adressèrent pétitions sur pétitions; soit au comte de Ferrière, commissaire du Roi, soit à Mgr Fraysinous, évêque d'Hermopolis et Secrétaire d'Etat au département des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique, soit au Ministère de la Guerre pour obtenir de rentrer en possession de leur Maison, transformée en magasin pour l'armée. Les pauvres Mères avaient vu dans le retour des Bourbons la planche de

salut. Comment. pensaient-elles, le Roi pourrait-il ne pas se rendre aux vœux d'une « Congrégation qui, depuis « qu'elle fut fondée par Madame Antoinette d'Orléans, « duchesse de Reiz, sous le règne de Louis XIII de glo-
« rieuse mémoire, a toujours été spécialement protégée
« par Leurs Majestés très chrétiennes, que la feue reine
« Marie de Médicis daigna poser de ses propres mains
« la première pierre de plusieurs de nos maisons et nous
« nommer ses filles avec une bonté qui excite encore
« notre reconnaissance? Aussi tous les efforts de la Révo-
« lution qui a renversé les trônes et les autels, n'ont-ils
« pu affaiblir en un seul de ses membres les sentiments
« de fidélité à toute épreuve aux fils de Saint-Louis ».

Mais les trônes tombaient encore plus vite à cette époque; Napoléon revint de l'île d'Elbe et quand, après les Cent Jours, Louis XVIII reprit possession du trône de Saint Louis, nos Mères ne furent pas longtemps à comprendre que leur fidélité à la légitimité, si elle n'était pas un crime, ne leur serait pas non plus une lettre de recommandation. Les régimes changeaient, mais les idées aussi; c'en était fini de la paix des cloîtres avec les gouvernements; à la sécurité d'antan, succédait un état de guerre sournoise, où l'on devait lutter au jour le jour, en ne comptant que sur Dieu, et les armes de défense toujours à la main. Le 25 octobre 1818, date chère entre toutes aux Bénédictines du Calvaire, puisqu'elle leur rappelle leur fondation première à Poitiers, la Révérende Mère du Cœur de Jésus Douxamy, Prieure du Monastère de Landerneau, reçut du Révérend Père Noirot une lettre où il disait: « J'apprends aujourd'hui que votre affaire est absolument manquée, que le Ministre a ordonné la démolition de votre église; il paraît que les obstacles qui ont amené la ruine de vos espérances viennent de Basse-Bretagne. Vous devez sentir tout ce qu'il m'en coûte pour vous faire part d'une nouvelle si affligeante pour vous et vos compagnes. Les 15.000 francs qu'on vous demandait semblaient annoncer que, moyennant quelques sacrifices, vous pouviez espérer d'y rentrer, maintenant tout espoir est perdu. »

Le 14 octobre le chef du génie avait en effet écrit à la Mère Prieure de fixer à 15.000 francs la somme destinée à la réparation des Jacobins où aurait été transportée la manutention; le Calvaire de Morlaix aurait pu, peut-être, à cette condition, revenir à nos Mères. Le sacrifice était trop au-dessus de leurs ressources pour s'engager à le faire. Tout espoir était vraiment perdu. Les amis du Calvaire essayèrent alors d'engager la Mère Prieure, pour remplacer le couvent de Morlaix, à acheter à Guingamp l'ancien couvent des Ursulines qui aurait demandé peu de frais d'installation. La mère du Cœur de Jésus fit

cette réponse: « Quelque belle et commode que soit toute « maison autre que celle de Morlaix, que nous regardons
« toujours comme une Terre Promise pour nous, elle
« n'aurait pas le même agrément et ne nous ferait pas
« perdre l'espoir d'y rentrer tôt ou tard dans un temps
« plus favorable. » Ce temps favorable ne devait pas lui être donné; mais le désir de reconstituer la Maison de Morlaix restait au cœur de celles qui en avaient fait partie. A Morlaix se substituerait Machecoul.

Cependant les postulantes arrivaient, les Vêtures et les Professions se succédaient; mais les enterrements aussi, les religieuses ayant survécu à la Révolution étaient âgées, la Révérende Mère Prieure avait 85 ans et de lourdes infirmités; elle avait demandé plusieurs fois à l'Evêque de la décharger de son fardeau. Son Excellence n'avait pas accédé à son désir. D'autre part, de Poitiers, où sa sœur était Prieure, on lui demandait de l'aide. « Hélas! répondit la Révérende Mère du Cœur de Jésus, c'est une « chose qui ne peut pas être si promptement que nous
« le désirons de part et d'autre. Tant qu'à moi, je n'en
« ai pas encore parlé à nos Supérieurs et je ne leur en
« parlerai même pas que je ne voie quelque espoir de
« réussite. » Pauvre Mère! le Bon Dieu allait pourtant accorder ce qu'elle n'osait demander, mais elle n'avait pas la joie d'être l'instrument de ses bontés. Le 11 avril 1821, il venait chercher sa fidèle servante, à la grande désolation de ses filles. Depuis 44 ans, elle les gouvernait en Mère plutôt qu'en Supérieure, et leur avait été un modèle de toutes les vertus. Monseigneur Dombideau de Crouzeilles, qui l'estimait chèrement, n'abandonna pas la Communauté orpheline. Il vint présider lui-même les élections d'une nouvelle Prieure. Ce fut la Révérende Mère du Cœur de Jésus du Romain qui réunit les suffrages. Cette bonne Mère avait 59 ans, mais jouissait d'une excellente santé et savait unir la bonté à la fermeté. C'était sous les auspices les plus favorables que s'ouvrait le « nouveau priorat ».

Et, en effet, ce que la Révérende Mère Douxamy n'avait pu faire pour Poitiers, la Mère du Romain eut la satisfaction de l'accomplir. Sur de nouvelles instances de notre premier Couvent, l'Evêque de Quimper fut consulté. Sa réponse fut favorable; mais il insérait cette clause que la Communauté se réserverait le droit de rappeler les sujets envoyés s'ils lui devenaient absolument nécessaires. Trois religieuses partirent le 15 octobre 1821 pour arriver le 25 à Poitiers. Le vieux couvent renaissait au jour anniversaire de sa première fondation. Landerneau ne souffrirait pas de sa généreuse charité pour le premier Calvaire; des événements heureux, propres à

encourage nos Mères dans le travail de reconstitution de la Maison jalonnaient l'année suivante.

Le 20 mars 1822, était élue comme première Supérieure Générale, depuis la Révolution, la Mère Marie-Augustine de Muzillac, dite de Saint Placide, ancienne professe de Quimper. La digne Mère commença aussitôt la visite de ses différentes Maisons qui cherchaient toutes à se réorganiser, et le 23 août elle arrivait à Landerneau. Ce fut une joie et une occasion de renouvellement pour toute la Communauté. Peu de Religieuses avaient connu cette bonne Mère, mais après la période de troubles, toutes pourtant s'étaient habituées à la regarder comme celle qui devait faire revivre l'esprit de la Congrégation dont elle était si fortement imprégnée. La Révérende Mère apportait de plus à ses filles la bénédiction d'un saint Pape. Car en 1813, sachant le Souverain Pontife Pie VII, à Fontainebleau, elle était allée se prosterner aux pieds de sa Sainteté: « Le dimanche de la Passion, leur avait-elle écrit, « j'ai eu le bonheur d'entendre la messe de Notre Saint « Père le Pape et de communier dans sa chapelle à Fontainebleau. Sa Sainteté a bien voulu m'accorder une « audience particulière dans son appartement, répondre « avec bonté à toutes mes demandes... »

La bénédiction de l'illustre prisonnier porta bonheur au Calvaire Breton. Des postulantes de valeur remplissaient le Noviciat, les élèves continuaient à affluer. Il fallut songer à leur imposer un règlement précis. Le Supérieur ecclésiastique, M. Le Dall de Tromelin, et l'Aumônier dévoué, M. Vistorte, de concert avec Nos Mères, rédigèrent ce règlement qui fut « si bien fait » qu'il est resté, en dépit de certaines modifications nécessitées par les exigences diverses des temps, la force de la Maison et la raison de ses progrès. Nous ne signalerons qu'un article périmé qui fera l'étonnement de nos moyennes générations et épouvantera nos plus jeunes.

« Les élèves sont soumises à la Clôture; c'est-à-dire « qu'elles ne sortent pas de l'établissement durant tout « le temps où elles sont pensionnaires. » Voici une lettre de l'Evêque à un père de famille qui avait dû solliciter une sortie pour sa fille.

QUIMPER, 12 JUILLET 1822.

« Il m'est très pénible, Monsieur, d'être obligé de vous « refuser la permission que vous me demandez de faire « sortir Mademoiselle votre fille qui est pensionnaire au « Calvaire. Une règle que j'ai établie dans toutes les « Communautés du Diocèse dans le véritable intérêt des « familles me commande ce refus.

« Cette règle, Monsieur, est connue de tout le monde; « les parents, en plaçant les enfants dans ces maisons, « conservent sans doute le droit de les en retirer quand

« ils le jugent à propos, mais ils s'obligent en même « temps à respecter cette règle.

« Soyez assuré, Monsieur, qu'il m'eût été très agréable « de pouvoir vous accorder cette permission, j'espère « que vous serez assez juste pour en être persuadé... »

On ne transigeait pas alors avec la discipline. Autre temps, autres mœurs.

C'est à la fin de cette année 1822 que mourut Monseigneur Dombidaud de Crouzeilles, si bon pour le Calvaire, mais son successeur, Monseigneur de Poulpiquet, ami tout particulier de la maison comme Vicaire général, ne lui céderait en rien pour le dévouement. C'est à lui que le Monastère doit l'honneur se servir de pied à terre aux évêques du diocèse dans leurs différents déplacements.

Il semblait que le Calvaire breton n'avait donc plus rien à craindre; l'avenir était assuré et par le nombre croissant des élèves, et par celui non moindre des Postulantes. Il avait la protection de son Evêque et la sympathie du clergé et des familles. La Mère qui le dirigeait était aimée de toutes; la vie y serait donc sans alarmes. Hélas! sans la Croix, ce n'eût pas été vraiment le Calvaire.

En dépit de toutes les précédentes déceptions, la Mère du Cœur de Jésus du Romain n'oubliait pas Morlaix. En 1824, M. Beaumont, ami de nos Mères sous la Terreur, fut élu maire de la ville. Cet événement fit naître chez la Mère Prieure le désir de reprendre les démarches suspendues. Elle obtint le consentement de l'Evêque, l'avis favorable du Maire et du Conseil municipal de Morlaix, et envoya une pétition au Ministre des Affaires religieuses. Le 5 février 1825, la demande des Calvairiennes fut présentée et rejetée par le Conseil des Ministres. Les bonnes Mères ne renoncèrent point encore à leurs illusions. Elles adressèrent une pétition au Ministre de la Guerre par l'entremise des Députés du Finistère, puisque les bâtiments devaient être transformés en caserne, mais elles n'eurent pas plus de succès. Le Calvaire de Morlaix était donc perdu à jamais. La Mère du Cœur de Jésus songea alors à reconstituer cette Maison ailleurs; la fondation de Machecoul allait favoriser ses desirs, mais compromettre gravement la prospérité du Monastère naissant de Landerneau. La divine Providence paraissait cependant se plaire à consolider l'œuvre et le 24 octobre 1827, une Ordonnance du Roi Charles X fut rendue qui donnait à notre maison une existence légale. « Sa Majesté autorise « Madame la Supérieure Générale des Bénédictines « de Notre-Dame du Calvaire à Orléans à accenter la « donation faite par plusieurs religieuses à la Communauté de ladite Institution à Landerneau d'immeubles,

« effets mobiliers et rentes. » Nos Mères entraient donc dans le régime légal d'autorisation qui subsistera jusqu'au 7 juillet 1906.

A peine cette autorisation si désirée était-elle obtenue, que la fondation à Machecoul allait bouleverser la Communauté si confiante. Machecoul!... C'était un ancien domaine des Ducs de Retz, un couvent bâti sur les dépendances du château où la Vénérable Madame d'Orléans, la sainte Fondatrice, avait vécu et souffert, un monastère fondé par sa petite-fille, un vrai reliquaire, enfin, pour les Bénédictines du Calvaire. Cependant la Congrégation, et à plus forte raison la Maison de Landerneau, n'y aurait jamais songé sans les appels réitérés des habitants de Machecoul. L'un d'eux, M. Naud, avait sa nièce à Orléans, la Mère Félicité de Sainte-Scholastique. Pressentie par son oncle, cette religieuse répondit qu'Orléans ne pouvait entreprendre l'affaire; mais connaissant le zèle de la Révérende Mère du Cœur de Jésus, Prieure de Landerneau, et Assistante de la Congrégation, elle lui transmit la lettre de M. Naud. Cette bonne Mère passa alors par de terribles incertitudes. Désireuse de rendre à la Congrégation cette maison qui lui avait été si chère, harcelée par les supplications des habitants de Machecoul, qui lui faisaient la part belle au moyen de promesses alléchantes et certes de bonne foi, elle redoutait de compromettre par sa témérité et son abandon la maison qu'elle gouvernait. D'autre part, elle craignait que Dieu ne lui reprochât un jour d'avoir préféré le repos et les douceurs qu'elle goûtait dans son cher Calvaire de Landerneau aux travaux d'une entreprise difficile qui devait tourner à sa gloire. Car, dans son humilité, elle ne doutait pas qu'on la remplacerait facilement au Monastère breton. De tous côtés, elle ne reçut qu'encouragements et félicitations: des Supérieures de nos maisons, du clergé de Machecoul et de Nantes, de l'Evêque même de ce diocèse; les lettres arrivaient pressantes et approbatives: Préfet de la Loire-Inférieure, Maire et Conseil municipal, Juge de paix, toute l'Administration enfin se mit de la partie. Les événements marchaient donc plus vite que ne l'aurait désiré la pauvre Mère du Cœur de Jésus; elle comprit qu'il était temps d'avertir la Communauté qui, pleine de confiance en sa Prieure, et enthousiasmée par l'invite pressante du Conseil municipal de Machecoul, consentit immédiatement. On écrivit à la Révérende Mère de Muzillac pour qu'elle désignât les partantes. Mais quand sa réponse arriva avec les obédiences de départ, et qu'on apprit que la Révérende Mère Prieure du Cœur de Jésus du Romain prenait la tête de la petite caravane, ce fut un coup de foudre pour la Communauté. Ce départ, et la liberté laissée à la Prieure de distribuer à son gré les autres obédiences, enflammèrent les esprits;

certaines des religieuses craignaient de voir les plus jeunes suivre leur Mère qu'elles aimaient chèrement, et les autres n'avaient qu'un désir, être aussi du nombre des privilégiées destinées à cette fondation de Machecoul.

Mais on avait compté sans l'Evêque. L'Aumônier, M. l'abbé Vistorte, s'empressa de l'avertir le 11 juillet 1828, et laissa entrevoir l'état de la Communauté. Il donnait des détails précis sur la situation matérielle qui résulterait de ce départ et adjurait l'Evêque d'intervenir par son autorité pour arrêter ce qu'il regardait comme une catastrophe pour la Maison. D'ailleurs, la Révérende Mère du Cœur de Jésus écrivait elle-même le 14 juillet 1828, à Monseigneur de Poulpiquet, alors en tournée de Confirmation. Et craignant pour cette raison qu'il ne reçût pas sa lettre, elle écrivit au Supérieur ecclésiastique de la maison, M. Le Dall de Tromelin, pour l'appuyer près de l'Evêque, dont elle ne suspectait nullement d'ailleurs l'approbation. Si bien qu'avant toute réponse, elle fit partir quatre premières religieuses pour préparer la place. Empruntons à l'annaliste du Monastère le récit du voyage dont la naïve simplicité fait surtout le charme:

« Notre Révérende Mère, persuadée que Monseigneur « ne mettrait aucune opposition au départ des religieuses de Landerneau pour Machecoul, fit faire les préparatifs du voyage. Pendant qu'on s'en occupait, il se « trouva, comme par un effet de la divine Providence, « tout proche de la Communauté, un chasse-marée qui « allait à vide à Nantes. C'était une occasion bien favorable pour transporter les effets; et l'on regarda cette « circonstance comme une espèce de miracle, puisque, « depuis cette époque, on n'en a pas trouvé, et l'on a été « obligé de se servir du roulage pour les envois. On attendait la réponse de Monseigneur à chaque courrier, on « espérait la recevoir, mais en vain. Cependant le temps « pressait, le chasse-marée ne voulait pas davantage différer son départ, Sa Révérence fit demander le Capitaine et s'arrangea avec lui pour le transport des « effets; de quatre religieuses et de deux autres personnes. Les religieuses donc s'embarquèrent le 20 juillet, « à l'issue de la Sainte Messe, à laquelle elles eurent toutes le bonheur de communier. Les deux personnes qui « les accompagnèrent furent Mademoiselle Le Goyat, « jeune pensionnaire élevée depuis l'âge de sept ans au « Calvaire de Landerneau et qui en avait dix-huit; elle « désira accompagner la Révérende Mère Prieure et se « rendit très utile pour le Pensionnat de Machecoul; « Marie-Anne Perrot l'une des tourières, fille très attachée à la Révérende Mère Prieure, les accompagnait « aussi.

« Les vents étaient contraires et le bateau fut arrêté

« quelques jours au bas de la rivière à Landerneau. De là, elles écrivirent plusieurs fois à la Révérende Mère Prieure, qui ne partit que le 22, et ensuite à la Communauté qui les suivait du cœur et de la prière. Aussitôt après le départ des premières Religieuses, la Mère Prieure s'occupa de prendre les moyens pour les rejoindre à Nantes par terre. Elle envoya un exprès à Brest pour arrêter quatre places dans la diligence, puis elle n'en put avoir. Elle fut donc obligée de prendre une voiture à journée pour se rendre à Nantes, ce qui devint très coûteux; il fallait payer le retour de la voiture; mais il n'y avait pas à hésiter. Les premières étant parties, il fallait arriver à Nantes en même temps. Le départ fut fixé au 22 Juillet à 4 heures du matin. La Révérende voulant tout laisser dans l'ordre, pria la Vénérable Mère Refuge Bellet, Maitresse des Novices, de se charger de la Communauté, jusqu'à ce qu'on eût nommé une Prieure. La lettre du Vicair Général reçue dans la journée du 20, l'avait laissée assez perplexe; aussi recommanda-t-elle à Mère Refuge de lui faire parvenir la lettre de Monseigneur aussitôt sa réception, soit à Saint-Brieuc, soit à Rennes, soit à Nantes, selon le jour qu'on la recevrait... Il fallut enfin se dire adieu!... Impossible d'exprimer combien il en coûta de part et d'autre. Il n'y a que Dieu qui puisse donner le courage de faire de tels sacrifices... Sa Révérence sur tout ressentait bien vivement l'affliction de ses chères filles. Quelle scène déchirante pour un cœur maternel! Mais Dieu était là pour donner la force de surmonter la nature...

« Nos voyageuses prirent la route de Morlaix où, arrivées à midi, elles furent reçues par d'anciennes élèves qui se firent une joie de leur rendre mille services. Le lendemain, elles étaient à Saint-Brieuc, chez Monsieur Damar Durumain, frère de la Révérende Mère Prieure. Elle y reçut la visite d'un respectable ecclésiastique, chanoine, ancien religieux et homme de grand mérite, elle lui fit part des inquiétudes qu'elle éprouvait de ne pas recevoir de réponse de Monseigneur de Quimper. Ce bon prêtre la consola et lui dit que puisqu'elle avait sa soumission, elle pouvait être tranquille. Toute rassénérée la Révérende Mère se remit en route pour Rennes, puis sur Nantes, où elle arriva le 28 Juillet à 5 heures du soir.

« Le lendemain elle partait pour Machecoul, sans avoir pu voir l'Evêque de Nantes, et très inquiète du sort des religieuses parties en chasse-marée dont on n'avait aucune nouvelle depuis 9 jours. Arrivée à Machecoul elle eut la douleur de constater qu'on ne savait rien de ses filles. Qu'en était-il de leur sort?...

Ecoutons encore l'annaliste:

« A peine embarquées le 20 Juillet, les vents étaient devenus contraires et elles ne firent qu'un quart de lieu en un jour. Le lendemain pas davantage. Là, elles reçurent la visite de Monsieur Vistorte, qui fortifia leur courage par des paroles de consolation, et elles en avaient besoin; car se voir pour la première fois dans un si frêle esquif était propre à les effrayer. Le 22, elles gagnèrent Camfrout, à 2 lieues de Landerneau; et là, elles reçurent quelques provisions qu'on leur envoya de leur cher Calvaire. Elles ne partirent que le 26 et arrivèrent enfin dans la rade de Brest; mais là leur frayeur augmenta; le temps était très mauvais, le navire pas assez chargé. On jeta l'ancre de la miséricorde; mais il avait peine à se tenir, et il n'y avait à bord qu'un jeune mousse, le capitaine et l'équipage étant à Brest, il fallait attendre. Nos religieuses passèrent ainsi plus d'un jour en pleine rade; la Mère Madeleine et la Sœur Nativité étaient fort malades du mal de mer; la première ne quittait pas le fond de la cale; la deuxième tâchait de se traîner sur le pont pour respirer un peu d'air. Il était impossible de rien faire chauffer dans ce petit bateau, aussi les indisposées et les autres souffraient-elles beaucoup. Elles partirent de Brest le 27. Nos voyageuses furent tellement secouées en passant le Goulet, que la Sœur Nativité s'écria qu'il fallait faire son « In manus », c'est-à-dire se préparer à mourir; Mademoiselle Le Goyat jetait les hauts cris; les autres invoquaient le secours du Ciel. La tourière était sur le pont, attendant la fin de cette triste scène. C'est là qu'on dut jeter à l'eau une partie du chargement, et la tradition est restée à Landerneau que la plupart des livres et des manuscrits qu'on emportait furent ainsi sacrifiés. Enfin le bon Dieu exauça leurs prières; elles récitèrent le Saint Office, se recommandèrent à la Sainte Vierge, à Saint Joseph, à Sainte Anne et promirent d'ériger un autel à cette sainte dans leur Communauté si elles arrivaient à bon port. Le petit bateau fut obligé de relâcher à Camaret d'où l'on mit à la voile, et on ne s'arrêta plus qu'à Saint-Nazaire où elles arrivèrent à quatre heures du soir le 28 juillet. Enfin le 29, le bateau mouilla en rade de Nantes, vers 9 heures du matin. »

« Quel voyage au long cours! Neuf jours de Landerneau à Nantes, dont sept pour parvenir à Camaret!... Pauvres Mères!... Et pourtant elles n'avaient pas fini leurs misères.

« Le premier soin de nos Religieuses fut de s'informer si la Révérende Mère Prieure était arrivée. La tourière fit toutes les recherches possibles, et parvint, non sans beaucoup de peine, à découvrir le lieu où sa Révérence avait couché la veille. Les Religieuses ne pouvant se

« résigner à descendre dans ce misérable petit hôtel, « allèrent chercher l'hospitalité dans un couvent qu'on « leur avait désigné sous le nom de Providence. Le che- « min était long, il fallait, pour s'y rendre, traverser à peu « près toute la ville de Nantes, c'est-à-dire faire une lieue « sous la pluie qui tombait en abondance et elles n'avaient « rien pour se couvrir. Elles ne trouvèrent aucun porte- « faix qui voulût se charger de porter une boîte qui con- « tenait six mille francs, parce qu'ils la trouvaient trop « lourde. (On avait autre chose que des billets alors; et si « le pauvre homme avait connu le contenu de la caisse, « peut-être s'en serait-il chargé volontiers... par cuphé- « misme); les marins qui les conduisaient consentirent à « la porter; après avoir fait bien des difficultés; nos voya- « geuses se partagèrent les quelques effets et, excédées « de fatigue, elles suivirent de leur mieux ceux qui por- « taient leur petite fortune. Ils marchaient très vite; la « Mère Madeleine qui allait la première, ne les suivait « qu'avec peine, éprouvant de l'inquiétude quand elle les « perdait de vue, au détour de quelque rue. Par malheur, « le cuir de sa sandale se déchira, et elle fut obligée de « prier les commissionnaires de s'arrêter, ce qu'ils firent « avec peine, étant très pressés. La Mère Madeleine s'as- « sit alors sur la boîte, ce qui permit aux autres de la « rejoindre; et une dame charitable, voyant leur embar- « ras de son magasin, fit arranger la sandale et l'on con- « tinua la route. Après avoir ainsi traversé toute la ville de « Nantes, le Seigneur leur ménagea la rencontre d'une « ancienne demoiselle, Mademoiselle Beaulieu, qui avait « une sœur Calvarienne et reconnut le costume. Elle leur « offrit sa maison, son frère était Aumônier des Ursuli- « nes; là, après s'être un peu reposées, elles allèrent dire « leur Office à la Chapelle. Vers six heures, elles avaient « terminé leurs prières et Mademoiselle Beaulieu les ac- « compagna chez Monseigneur de Nantes qui les reçut « avec bonté, leur demanda des nouvelles de la Révé- « rende Mère Prieure, leur dit qu'il l'aurait vue avec plai- « sir à son passage à Nantes, et leur exprima sa satisfac- « tion de les voir s'établir dans son diocèse; puis leur « donna sa bénédiction. Elles se reposèrent la nuit chez « Mademoiselle Beaulieu et le lendemain, à cinq heures « du matin, elles prenaient le chemin de Machecoul où « elles arrivèrent vers onze heures du matin. En descen- « dant de voiture, elles apprirent que la Mère Prieure « était arrivée la veille au soir, et était descendue chez « Madame Naud. Il serait difficile d'exprimer la joie « qu'éprouvèrent ces bonnes Mères en se voyant réu- « nies!... »

Quelle odyssée !.. Ce voyage ne date que d'un siècle, et cependant quels changements d'usages, de mœurs, de mentalité même, le récit n'atteste-t-il pas ? Tout va vite

à notre époque de « vie intense ». Mais laissons les Fon- datrices prendre péniblement possession du Calvaire de Machecoul, où elles entrèrent le 9 août 1828, et revenons au Calvaire de Landerneau, à l'instant où le 22 juillet la porte conventuelle se refermait sur les chères voyageuses. Chacune se rendit près de Notre-Seigneur pour lui con- fier ses tristesses et ses inquiétudes. Après la Messe, on reprit ses occupations, remplissant tant bien que mal les emplois vacants. « Ce jour-là, disent les Annales, on ne « pouvait se regarder, même aux rencontres, les larmes « étaient si près des yeux, et il fallait bien faire bonne « figure devant les pensionnaires qui étaient nombreu- « ses. Le soir, il y eut récréation ; on était heureux de « se retrouver après une pareille émotion, et pourtant, « jamais réunion ne fut plus triste ; on pleurait une Mè- « re très aimée et la solitude se faisait fortement sentir. »

L'Aumônier, Monsieur Vistorte, nous l'avons dit, avait fait savoir à Monseigneur de Poulpiquet l'état de la Mai- son. L'Evêque eut peine à pardonner à la Mère du Cœur de Jésus du Romain son départ précipité et la situation pénible dans laquelle elle laissait ses filles de Lander- neu. Sa Grandeur se contenta de renvoyer à Machecoul le 19 août, l'obédience de la Révérende Mère Directrice autorisant le départ des huit religieuses, et ajouta à l'envoi ces simples lignes :

« Voulant avoir égard au désir de Madame la Supé- « rieure Générale, Nous autorisons les religieuses ci- « dessus désignées à se rendre à Machecoul pour y fai- « re partie de la Communauté des Calvairiennes qui s'y « rétablit ; Nous réservant toutefois de rappeler dans « la Communauté de Landerneau quelques-unes d'elles, « si cette Communauté se trouvait dans un extrême be- « soin de sujets. »

« A Quimper, ce 19 août 1828. »

Ces paroles n'étaient pas de vains mots. La Très Ré- vérende Mère Générale de Muzillac, accablée par l'âge et les infirmités, demandait à ce qu'on la remplaçât. En vue de la nouvelle élection, l'Evêque d'Orléans, Mon- seigneur de Beauregard, écrivit à Monseigneur de Quim- per : « ... J'ai l'honneur de vous demander que si le « choix tombait sur une Religieuse de votre diocèse, « vous lui permettriez de se rendre à la Maison chef- « lieu à Orléans... » Monseigneur de Poulpiquet répon- dit : « ... Mon prédécesseur avait permis aux dames Cal- « vairiennes de Landerneau d'adopter le régime d'une « Supérieure Générale à condition qu'elle ne pourrait « retirer aucune religieuse de cette maison ou en en- « lever des fonds sans son exprès consentement... Ce « ne peut donc être qu'aux conditions imposées par

« mon prédécesseur et qui seront de nouveau transcrits sur les Registres, que je crois devoir permettre aux Calvairiennes de Landerneau de prendre part à la nomination d'une vicairie générale. »

A cela, Monseigneur d'Orléans ne put que répondre :

« Je regrette qu'il ne sorte pas une Générale de Landerneau, où la Règle est bien pratiquée, où l'esprit est bon, et où les Religieuses ont du zèle. Je n'ose plus rien vous demander... »

Et, en conséquence, l'Evêque avertissait le Conseil d'élection des conditions du vote. Le 16 mars 1829, la Révérende Mère Françoise-Marie de Saint-Maur fut élue Supérieure Générale, et non Vicairie Générale seulement, car la Très Révérende Mère de Muzillac avait rendu sa belle âme à Dieu le 15 février.

Cependant, à Landerneau, le 15 janvier 1829, la Révérende Mère Notre-Dame du Refuge Bélet de Villargant avait été nommée Prieure, et aussitôt elle écrivit à Monseigneur de Poulpiquet pour lui promettre la plus grande soumission aux conditions que Sa Grandeur avait posées. Le 16 mars, elle était élue Assistante de la Congrégation, charge qui ne l'éloignait pas de son Monastère et lui laissait celle de Prieure. D'ailleurs, le bon Evêque ne pouvait retirer son affection à ses chères filles de Machecoul, car, quatre ans plus tard, il devait autoriser un second départ pour les tirer d'embarras. Il est vrai que le bon Dieu avait béni le premier sacrifice. On avait reçu des sujets sérieux, et le Pensionnat marchait très bien.

À la Révérende Mère du Refuge succéda, comme Prieure, la Révérende Mère Marie-Antoinette de tous les saints, Descamps, élue le 15 janvier 1832. C'est sous ce priorat qu'allait entrer au Noviciat plusieurs jeunes filles d'excellentes familles qui devaient être un jour de grandes et saintes religieuses. Il y a encore, Dieu merci, chères Anciennes, plusieurs d'entre vous à les avoir connues. Ce sont la Mère Angélique Gaby de Sainte-Cécile, la Mère Euphémie Morier de Saint-Charles, la Mère Joséphine Dodin Dubreuil de Notre-Dame du Refuge. Très capables pour l'enseignement, elles arrivaient à propos; car, sur la demande des familles et pour augmenter les moyens d'existence, bien diminués par les différents départs, on ouvrit, en janvier 1835, un externat, où vinrent bientôt les enfants des meilleures familles de la ville.

C'est aussi à cette époque que la Communauté obtint la faveur de l'Adoration perpétuelle que l'Evêque de Quimper venait d'établir dans son Diocèse. Les grâces de Dieu arrivaient à temps. Jusqu'en 1837, nos Mères

jouissaient de la plus grande liberté au Pensionnat ; cette année-là, l'Université décida les Inspections pour se rendre compte du degré d'instruction donné dans les écoles. Nos Mères s'y préparèrent sans peine, car les professeurs étaient à la hauteur de toutes les exigences du temps. La Divine Providence, d'ailleurs, préparait à la chère Maison un avenir qu'elle n'aurait osé rêver. Le 26 avril 1838, Mlle Arsène, le Vicomte de la Housaye, demandait à être admise en qualité de postulante. Ce fut une grande joie pour la Révérende Mère Antoinette d'admettre dans la Communauté celle qui, sous le nom de Mère Saint-Paul, devait être, à peine entrée, son bras droit et le soutien temporel et spirituel du cher Calvaire de Landerneau.

Les angoisses, les déceptions, les difficultés, enfin, d'une fondation ou d'une reconstitution sont finies. Avec la Révérende Mère Saint-Paul s'ouvre pour le Monastère et le Pensionnat une ère de paix et de prospérité qui ne sera certainement pas exempte de soucis — le Calvaire ne peut être un paradis terrestre —, mais qui lui permettra d'affronter sans faiblir les persécutions et les luttes que lui suscitera la législation néfaste de 1880 à 1914.



AVIS PRATIQUE

En écrivant ces lignes qui paraîtront peut-être une réclamation, nous sollicitons d'avance toute la bienveillante indulgence de nos chères associées.

Vous devinez que nous allons nous placer — oh! pour quelques instants seulement — sur le terrain financier. Eh! bien oui, causons « chiffres » si vous le permettez. Vous savez toutes que notre Amicale, qui compte maintenant 500 membres, va entrer, en juillet, dans sa quatrième année. Déjà au registre des cotisations — voilà le grand mot lâché! — la colonne de quatrième année commence à se charger tandis, hélas! que celle de troisième accuse environ 150 lignes blanches et même celle de deuxième année laisse vides une trentaine de lignes. C'est vous dire qu'il y a des retards, oublis involontaires, mais qui empêchent de donner au Conseil l'état exact de l'Association.

Pour la régularité de la comptabilité, nous avons pensé qu'il serait bon que chaque amicaliste fasse parvenir son écot dès la réception du bulletin qui marque à peu près pour nous la fin de l'année; cette mesure nous semble indiquée au moins pour celles qui n'ont pas l'espoir d'assister à la journée de l'Amicale qui clôture notre retraite d'anciennes élèves.

Nous comptons sur la bonne volonté de toutes et à toutes aussi, dès aujourd'hui, nous disons « Merci » pour ce qu'elles voudront bien faire en faveur de notre Association.

Il n'est peut-être pas inutile de vous rappeler la mesure prise l'an dernier à pareille époque en vue de faciliter le versement de la cotisation. Un compte chèque est à votre disposition au nom de Mlle Boutellier, directrice du Pensionnat du Calvaire, Landerneau, N° 20.129, Rennes.

IN MEMORIAM

Le 3 juillet 1932, le Calvaire était en deuil: la bonne Mère Saint-Léon mourait pieusement, simplement comme elle avait vécu. Toute sa vie d'un dévouement complet admirable, plein de la plus touchante délicatesse s'était écoulée au service de la Communauté.

Les élèves aimaient à rencontrer la Vénérable Mère toujours souriante et bonne. Elle avait 76 ans. Opérée déjà deux fois de la cataracte et plusieurs fois arrêtée par plusieurs pleurésies et bronchites, elle se montrait toujours énergique et laborieuse.

Il y a huit jours, elle était encore à son ordinaire un peu essoufflée peut-être; mais si courageuse toujours qu'on ne pressentait pas le début de l'affection pulmonaire qui vient de nous l'enlever. A une Mère qui lui demandait de ses nouvelles, il y a deux jours, elle répondait avec ce calme bon sens qui caractérise les Bretons: « Je finis ma petite vie. » *Petite vie* assurément aux regards humains si bornés; mais nous en avons l'espérance, grande par les vertus si généreusement et constamment pratiquées par la chère disparue.

Le 22 novembre 1932 s'éteignait à Angers notre bonne Mère Saint-Augustin Kérouanton, l'une de nos Orantes. Beaucoup d'entre vous, chères Anciennes, l'ont connue au Pensionnat où, jusqu'à la dispersion de 1905, elle se dévoua près des élèves. Au dortoir, à la lingerie, près des plus petites, elle se donnait avec un zèle pieux qui a laissé forte impression. Elle avait rejoint au Noviciat sa sœur aînée Notre Bonne Mère Sainte-Flavie. La séparation fut pénible à leurs cœurs si fraternellement unis. Mère Sainte-Flavie, appelée par le bon Dieu, le 3 décembre 1931, à l'éternel bonheur, a, nous l'espérons, accueilli au sortir de ce monde la sœur tant aimée.

La bonne Providence n'a pas voulu attrister le Pensionnat par de pénibles deuils, nous ne pouvons nous empêcher de le constater, en recommandant à vos charitables prières nos chères Sœurs Marie-Bernadette Jaouen, Marie-Geneviève Mocaër, décédées les 28 décembre et 1^{er} janvier 1933, pendant les vacances. Depuis de longs mois, les chères Sœurs sentaient leurs forces diminuer. Parfaitement résignées, elles sont allées confiantes au Bon Dieu après l'avoir bien constamment et fidèlement servi.

Requiescant in pace.

Résultats d'Année Scolaire

1931-1932

Concours de l'Association Catholique des Chefs de Famille de la Région Brestoise. — Philosophie. — Mention : Marie Guillermou.

Baccalauréat, Philosophie. — Marie GUILLERMOU.

Baccalauréat A', Rhétorique. — Françoise DANGUY DES DESERTS; Elisabeth LE MEUR.

Brevet élémentaire. — Yvette LE CRANE; Marie MADEC; Thérèse KERHOAS; Geneviève GOUPIL; Odile GEFROY.

Certificat supérieur. — Geneviève GIBLAT; Odette DOARE; Marie-Thérèse HILY; Marcelle HUON; Rose LE MEIL; Marie-Anne D'HERVE.

Certificat premier degré. — Rose LE MEIL; Marie-Anne D'HERVE; Berthe RIBE; Marie BIRRIEN; Félicité LE MOGUEN; Marie-Jeanne D'HERVE; Marie POULIQUEN; Françoise RANNOU; Louise TOLLEC; Germaine RANNOU; Anna KERHOAS; Jeanne RIOU; Marie-Christine CAROFF; Jeanne BERGOT.

Certificat officiel. — Anna KERHOAS; Marie-Christine CAROFF; Marie-Jeanne D'HERVE; Françoise RANNOU; Germaine RANNOU; Jeanne BERGOT; Marie POULIQUEN; Jeanne RIOU; Félicité LE MOGUEN; Berthe RIBE; Marie Thérèse CORRE.

Diplôme de Sténographie. — Marie LE BRAS.

Diplôme de Dactylographie. — Marie MADEC.

Nos associées défuntés

1932 17 juillet. — Madeleine de KERVENOAEI, 21 ans, au manoir de Kerellou, en Plouzévéde.

7 octobre. — Marie LE ROUX (Mme Liéchy), à Brest.

18 novembre. — Marie LAUDREN (Mme Pallier), à Landerneau.

1933 28 février. — Denise JACQ (Mme LONDAIS), à Paris.

12 mars. — Marie BERTHELEME (Mme Grannec), à Pleyben.

Une messe solennelle de Requiem sera chantée dans la chapelle du Calvaire de Landerneau, le vendredi 28 juillet pour ces chères disparues. Que les adhérentes qui ne pourront y assister veuillent bien s'associer de loin à ce pieux Memento.

CARNET DE FAMILLE



Rappels à Dieu

- 1932 17 août. — Mme Ernest HAMELIN-ESCOFFIER, mère de Mme Escoffier-Hamelin (Yvonne).
 22 septembre. — M. Jean L'HELGOUACH, fils de Mme L'Helgouach-Jamault (Madeleine).
 23 octobre. — Mme de Dieuleveult, belle-mère de Mme de Dieuleveult-de Tinténia (Suzanne).
 19 novembre. — Mme KERVENNO, belle-sœur de Mmes Roudaut-Kervenno et Crouan-Kervenno.
 1933 2 janvier. — Mme GUEGUEN, mère de Marie Guéguen, Landerneau,
 8 février. — M. HENRY, père d'Yvonne, à Quimper.
 Février. — M. POSTE, père de Mme Lemonnier-Poste (Alice).
 1^{er} Mai. — Mme COLLIEC, grand'mère de Marie Chabay, Quimper.



Véture

Le 9 septembre, à la Retraite du Sacré-Cœur, à Angers, Yvonne MIRONNEAU, Sœur Sainte-Françoise d'Amboise.



Mariages

- 1932 23 juillet. — Marie NORMAND et M. LENFANT. — Lucie BOUDIGOU et M. LE LAY.
 30 juillet. — Marie-Louise PRIER et M. Alfred DE-MEULE.

- 6 septembre. — Anna LE GUELLEC et M. Louis RAPHALEN.
 22 octobre. — Jacqueline KELLY et M. Vincent BELL.
 25 octobre. — Anne-Marie KERHOAS et M. Noël LE SEACH.
 9 novembre. — Suzanne de DIEULEVEULT et M. Pierre REBILLARD.
 15 novembre. — Marie-Anne DOARE et M. TREL-LU.
 1933 10 janvier. — MarieAnne BERNARD et M. HEMIDY. — Anna FEUNTEN et M. SALIOU.
 6 février. — Jeanne PAUL et M. MARHIC.
 10 avril. — Jane KERDRAON et M. François GUEGUEN.
 25 avril. — Augusta LE JONCOUR et M. Alexis FECHANT.
 16 mai. — Yvonne BOUCHER et M. Jean QUEIN-NEC.



Naissances

- 1932 1^{er} juillet. — Germaine TIRILLY, fille de M. et Mme Tirilly-Le Nest (Isabelle).
 21 juillet. — Françoise DAMELINCOURT, fille de M. et Mme Damelin-court-Bouillonnet (Marguerite).
 28 juillet. — Chantal DAGORN, fille de M. et Mme Dagorn-Bréard (Jeanne).
 28 juillet. — Geneviève NICOL, fille de M. et Mme Nicol-De Méanstowne (Jeanne).
 21 août. — Yvonne POULIQUEN, fille de M. et Mme Pouliquen-Couloigner (Marie).
 28 septembre. — Hervé REBILLARD, fils de M. et Mme Rébillard-De Roince (Marguerite).
 2 octobre. — Marguerite-Marie MARTIN, fille de M. et Mme Martin-Le Cann (Jeanne).
 11 octobre. — Nicole MALEJAC, fille de M. et Mme Maléjac-Stervinou (Simone).
 11 octobre. — Claude PELLEN, fils de M. et Mme Pellen-Languillair (Yvonne).

- 25 octobre. — Odile LE FLOCH, fille de M. et Mme Le Floch-Croissant (Jeanne) .
- 5 décembre. — Jean-Yves PINDIDIC, fils de M. et Mme Pinvidic-Le Page (Jeanne).
- 8 décembre. — Camille-Arzaël BUFFET, fille de M. et Mme Buffet-de Roince (Bernadette).
- 18 décembre. — Robert GEORGELIN, fils de M. et Mme Georgelin-Malgorn (Marie-Louise).
- 29 décembre. — Anne-Marie PERON, fille de M. et Mme Péron-Quéméré (Marie-Anne).
- 1933 24 janvier. — Christiane BERNARD, fille de M. et Mme Louis Bernard-Lamandé (Marie-Louise).
- 27 janvier. — Jacques DANION, fils de M. et Mme Danion-Berthéléme (Marguerite).
- 19 février. — François LE BRAS, fils de M. et Mme Le Bras-Léon (Thérèse).
- 28 février. — Jean-Pierre LE MEUR, petit-fils de Mme Le Meur-Le Gall (Julia).
- 11 avril. — Henry PERON, fils de M. et Mme Péron-Le Gall (Henriette).
- 13 avril. — Joseph MORVAN, fils de M. et Mme Morvan-Talleg (Joséphine).
- 21 avril. — Anne-Marie NORMAND, petite-fille de Mme Normand-Auzou (Marie).
- 25 avril. — Jacques BEAUDOUIN, fils de M. et Mme Jules Baudouin-Morillon (Renée).
- 28 avril. — François JAFFRES, fils de M. et Mme Jaffrès-Le Bras (Gabrielle).
- 7 mai. — Nicole HUGO, fille de M. et Mme Hugo-Mellénec (Rosalie).
- 8 mai. — Yves BEAUDOUIN, fils de M. et Mme Pierre Baudouin-De Dieuleveult (Yolande).
- 9 mai. — Jean-Claude LENFANT, petit-fils de Mme Normand-Auzou (Marie).

Changements d'adresses

- BERTHELEME Marguerite (Mme Danion), Allée Couchouren, Quimper.
- BOUILLONEC Marguerite (Mme Damelinourt), 58, rue de la Plaine, Lille.
- BOURHIS (LE) Marie-Josèphe, 2, rue Saint-François, Quimper.
- BUSSY Béatrix (Mme Kelly), Oak Hill Park N. W. 3 Londres.
- CORNEC Amélie (Mme Puill), Loc-Maria, Quimper.
- DIEULEVEULT (De) Yolande (Mme Pierre Beaudouin), rue de l'Alma, Laval.
- DOUENNE Zoé (Mme Diroux), Croix des Gardiens, Kerfeunteun.
- KELLY Jacqueline (Mme Vincent Bell), 51 Punjab Regiment Peshawar, Indes.
- KERVENNO Louise (Mme E. Crouan), 50, rue de Brest, Morlaix.
- LAMANDE Marie-Louise (Mme Louis Bernard), rue Général-Malterre, 18, Paris (XVI°) .
- LERVANEK Jeanne et Marie, 4, rue Vicairie, Saint-Brieuc.
- PAUL Jeanne (Mme Marhic), 3, rue Bugeaud, Brest.
- PULL Geneviève, Loc-Maria, Quimper.
- ROINCE (DE) Paulette, 94, rue des Chalâtres, Nantes.
- ROINCE (DE) Bernadette (Mme Louis Buffet), L'Oustalet, Tamaris-sur-Mer (Var).
- ROUDAUT Amélie (Mme Tanguy), 8, rue Georges de Porto-Riche, Paris (XIV°).
- STERVINO Simon (Mme Maléjac), Kergoat-en-Lez, Quimper.

Nouvelles adhérentes titulaires



ALENÇON Jeanne (Madame veuve Joseph Riou), 34, rue Anatole-France, Brest.
 BERNARD Marie-Anne (Mme Hémidy), bourg de Quéménéven.
 BERNARD Anna, Quéménéven.
 BOURDEAU Yvonne, pharmacie des Ardoisières, Trélazé (Maine-et-Loire).
 BRAS (LE) Marie, Le Can, Lampaul-Guimiliau.
 BRIAND Joséphine (Mme Roudaut), Ker-Jos, St-Marc.
 CESSOU Yvonne (Mme Joseph Péron), rue de la Rive, Landerneau.
 CHACUN Amélie (Mme Jézéquel), 22, quai Brizeux, Quimperlé.
 CLOAREC Marie (Mme Malépart), 78, rue Bokanowski, Asnières (Seine).
 COADOU Jeanne, 13, rue du Frou, Quimper.
 COTTY (LE) Marie (Mme Garet), Champ de foire, Vannes.
 COTTY (LE) Marguerite, Locminé, Morbihan.
 COTTY (LE) Jeanne, 1, rue des Orfèvres, Vannes.
 DANGUY DES DESERTS Françoise, rue du Général Goury, Landerneau.
 DANQUIGNY Louise, Marcoing (Nord).
 DANQUIGNY Madeleine, Marcoing (Nord).
 DERRIEN Marthe (Mme Dumeige), 15 bis, route de Thermal, Saint-Amand-les-Eaux (Nord).
 FAVE Fanny, 5, rue Broussais, Saint-Malo.
 FEON Marguerite (Mme Le Page), Le Craon, Lennon.
 GEFFROY Odile, Plouescat.
 GELLIS Anna, place Emile-Souvestre, Morlaix.
 GORET Antoinette (Mme Foll), Kerjean, Le Relecq-Kerhuon.

GRALL Jeanne (Mme Le Duff), Rohou-Bras, Plouescat.
 HUON Marcelle (Mme Wibart), Ker-Yvonne, Kerhuon.
 LABAT (Mme Kernéis), au Rody, Saint-Marc.
 LABAT Marie-Yvonne (Mme veuve Kernéis), Kerangall, Saint-Marc.
 LAE Jeanne (Mme Pochon), perception, St-Pol-de-Léon.
 LUNEAU Marthe, 9, quai de Chateaubriand, Rennes.
 MADEC Marie, Plouvorn.
 MEUR (LE) Elisabeth, 7, place du Château, Brest.
 MORVAN Marie (Mme Quilliet), 147, rue Jean-Jaurès, Brest-Annexion.
 NAUX Berthe, 3, rue Emilio-Castellar, Paris (XII^e).
 Normand Marie-Olive, Lanvéoc.
 ORIA Odette (Mme Moisson), 42, rue de Redon, Rennes.
 PAGE (LE) Marie-Louise (Mme Joseph Gouesnard), Bains-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine).
 PAGE (LE) Germaine (Mme Alexis Rialland), Bains-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine).
 PAILLIER Yvonne (Mme Dehay), 30, rue Molitor, Nancy.
 POQUET Marguerite, Lanverc'h, Plomodiern.
 PERON Maria (Mme Vastel), Cité des Ingénieurs, Saint-Pol-sur-Mer (Nord).
 RIOU Marie-Thérèse (Mme veuve Kerbirou), 9, rue Anatole-France, Brest.
 SALAUN Gabrielle (Mme Le Cordonner), 3, rue Carnot, Lambézellec.
 SALUDEN Louise-Anne, Galeries Saluden, 14, rue de Traverse, Brest.
 SIMON Jeanne (Mme Dénier), 110, rue Anatole-France, Lambézellec.
 THEVEN de GUELERAN Marie (Mme Vézo), rue Primel, Plouescat.

Nouvelles adhérentes honoraires

DUCHATEAU Marguerite (Mlle), 13, rue des Tribunaux, Vannes.
 GAUTHIER Lucienne (Mlle), Montreuil par Champéon (Mayenne).
 LAMANDE (Mme), Plouguenast.
 NERRANT (LE) (Mlle), Elliant.
 PETTON Suzanne (Mlle), 19, rue de la Mairie, Brest.

Bibliographie

La Fondatrice de la Congrégation des Bénédictines de N.-D. du Calvaire

Nous étions un peu effrayées à la pensée de vous présenter la vie de Mme d'Orléans... La perspective de parler du travail d'une de nos chères Orantes, en restant dans de justes limites, nous paraissait difficile. N'allions-nous pas tomber dans l'écueil si bien traduit par « C'est mon œuvre, je l'aime » ?

La bonne Providence, une fois de plus, vient à notre aide par une voie bien indirecte, vous allez en juger. C'est du fond du Cameroun que le Révérend Père Pierre Pichon adresse à sa sœur l'appréciation qui nous semble propre à vous éclairer, vous intéresser et, mieux, vous édifier. C'est au cours de voyages pénibles et difficiles, accablé sous la chaleur d'un brûlant soleil, accaparé par un ministère écrasant, fatigué par d'interminables palabres inévitables avec ses Noirs, que le zélé Missionnaire trouve le temps de lire, méditer, analyser ! Il ne se doutait guère sans doute du service qu'il nous rendait ; notre « Echo » le lui apprendra, en même temps qu'il lui portera notre reconnaissant merci et nos excuses de nous emparer de sa lettre, sans obtenir une permission que nous sommes obligées de supposer, faute de temps pour la solliciter.

« En tournée, le 5 février 1933.

« Ma chère sœur,

« Je viens de terminer la lecture de « Mme Antoinette d'Orléans », fondatrice du Calvaire, et je m'empresse de te faire part de mes impressions. C'est là un très beau livre, bien écrit, d'une lecture facile, et bien faite pour les Réfectoires de Communauté.

« Quant à l'héroïne elle-même, vous avez là une sainte de première classe, un chef-d'œuvre de Dieu. Il est difficile de concevoir une succession plus difficile de traverses, de contradictions et d'épreuves — où le Pape, le Roi, les Supérieurs sont eux-mêmes les instruments de la Providence — pour aboutir finalement au « Cal-

vaire ». Ceci est vraiment une trouvaille de la Providence et d'Elle seule.

« Quant aux personnages secondaires, ils sont bien dépeints ; en particulier le fameux Père Joseph qui gagne, certes, à être plus connu sous ses allures mystiques et religieuses de directeur d'âmes, que par le côté public et pourtant si beau de sa vie. Le caractère indécis et fluctueux de l'Abbesse de Fontevault est merveilleusement rendu ; de cette vieille Supérieure, trop bonne pour faire sentir sa poigne, et assez fine pour faire endosser à une autre l'odieuse de la Réforme. Il y a aussi ce vieux malin de Cardinal de Sourdis qui fut parfois un bruyant héros d'aventures en même temps qu'un prince de l'Eglise. Son épiscopat de Bordeaux est rempli de luttes guerrières... Mais j'ignorais qu'il avait été mêlé à la vie de votre vénérable Mère. On voit qu'il ne s'est pas sérieusement compromis !

« Il y a..., il y a..., il y a tout le bouquin que je vais encore relire attentivement, car il m'a vivement intéressé. Dommage qu'on ait attendu si longtemps pour bien faire connaître Madame d'Orléans ; mais tant mieux, puisqu'on l'a présentée dans un livre aussi bien fait.

« Si j'avais à en faire une recension critique, je dirais que c'est, en somme, une belle restitution historique en même temps qu'une très bonne hagiographie. Cependant, les chapitres relatifs à Fontevault me paraissent manquer un peu de relief, faute de certains détails sur le régime des moniales, leur nombre, la disposition des lieux, des bâtiments, sur le relâchement introduit (et duquel on parle trop par allusion), sur les offenses de la clôture et de la pauvreté, etc... Je suis sûr que l'auteur était capable de donner tous ces détails. A notre époque, nous imaginons plutôt mal un monastère de religieuses riches, sans clôture, ouvert aux parents et aux amis, avec des salons, des parloirs, des cuisines spéciales et sans doute un nombreux personnel domestique.

« Peut-être cette critique paraîtra-t-elle déplacée, car l'auteur voulait avant tout exprimer les traits d'Antoinette d'Orléans, beaucoup plus que relater le milieu où elle a vécu. Mais je crois que les traits de cette physiologie : austérité, piété, détachement, maîtrise de soi-même, ressortiraient avec plus de consistance si l'on connaissait mieux le couvent relâché où elle exerçait ces vertus. Ainsi, on nous parle des « soupçons, d'accusations, de persécutions » : voilà où il aurait fallu des précisions concrètes, des faits réels, toute cette « poussière d'histoire » qui accompagne par exemple les ré-

cits de Lenôtre sur la grande Révolution et leur donne un accent si intense et si émouvant.

« L'auteur aura pensé peut-être qu'il allait ainsi alourdir son histoire?... Je ne le crois pas, c'est un écrivain très adroit et qui ne fait pas languir. Il sait dire juste ce qu'il faut, et j'admire sa prudence admirable pour ne jamais souligner avec excès les impairs, les maladrotes, et même les méchancetés, qui ont dû accabler souvent votre vénérable Fondatrice. Comme tous ces gens-là sont morts — et Fontevault aussi! — on peut bien dire la vérité maintenant. Personne ne sera fâché!..

« J'exprime ces légères réserves, car l'auteur me paraît posséder son sujet à fond, et doit être à la tête d'une information surabondante qui pourrait étonner tous les paléographes. Peut-être est-il même celui qui connaît le mieux Fontevault, ses abbesses, son monastère et ses coutumes?

« Alors, vraiment, quel dommage de n'en avoir pas parlé plus au long!

« ... Et voilà! Je viens de te faire une recension très peu charitable d'un bouquin qui m'a beaucoup plu. Pardonne-moi. Ce livre fera beaucoup pour la connaissance de votre vie contemplative et probablement pour votre recrutement. J'ai beaucoup aimé le chapitre supplémentaire: « *La Congrégation après sa mort* », avec les belles photos qui l'accompagnent.

« Maintenant que j'ai lu cette vie d'Antoinette d'Orléans, je voudrais lire celle du Père Joseph. Malheureusement, il paraît que c'est là un gros bouquin qui coûte très cher... Je me propose de le lire quand j'aurai 70 ans, lorsque je serai en retraite à Langonnet.

« En attendant, pour charmer mes soirées de brousse, quand j'attends le sommeil sur mon lit de camp, tu devrais m'indiquer de bons livres de ce genre.

« Je suis très fier d'avoir une sœur au « Calvaire » et je suis sûr que cette fierté n'est encore pas à la hauteur du fruit que j'en ressens par ton intercession auprès du Bon Dieu.

« Ton frère qui t'embrasse.

« PIERRE. »

Vous lirez avec plaisir, j'en suis convaincue, la réponse de notre chère orante aux appréciations du zélé missionnaire,

« Je souscris des deux mains aux aimables critiques concernant le manque de précision sur les persécutions qu'endura Notre Bonne Mère à Fontevault. Mon manuscrit était bien plus méchant que le livre, mais mes brouillons étaient tournés, pesés, examinés et tous les mots piquants ou trop vrais qui éclosent si facilement sous ma plume, étaient barrés. J'ai bien plaidé en leur faveur, car je les trouvais justes, c'était en vain, car il fallait avant tout sauvegarder la *Charité*. Alors, comme le R. P. Pichon, j'ai dit: « Qu'est-ce que cela peut bien faire à ces vieilles moniales mortes il y a 3 siècles, surtout si comme il faut l'espérer, elles sont maintenant en paradis! »

« Louise de Lavedan et le Cardinal de Sourdis avaient leur paquet. Nos bonnes Révérendes Mères les en ont délivrés; après tout, elles n'avaient pas tort d'agir ainsi, car si les méchantes Fontevristes de ce temps-là sont réduites en poussière, l'Ordre de Fontevault existe encore et je suis sûre que ces bonnes Mères ont dû me trouver bien dure si tant est qu'elles aient lu la vie de Notre Bonne Mère. »

On peut se procurer le volume au Calvaire de Landerneau: *Mme Antoinette d'Orléans-Longueville, marquise de Belle-Isle, en religion Mère Antoinette de Sainte-Scholastique (1572-1618), par une Moniale de la même Congrégation.* » Prix: 25 francs.

